

Bernard & Frère
472-5406
Musique - Piano
Orgues
Distributeur
d'amplificateurs
"DAVOLI"
141, St-Damase, Drummondville

LA TRIBUNE de drummondville

DRUMMONDVILLE, JEUDI, 10 FEVRIER 1972

Gailuron LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
C'est bon, c'est de la boulangerie
GUERIN & FRERE Ltee
665, boul. Mercure — Drummondville

Diminution possible du taux de la taxe scolaire de \$0.10 du cent dollars d'évaluation en 1972

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le taux de la taxe scolaire sera probablement abaissé de \$0.10 le cent dollars d'évaluation en 1972.

Le trésorier de la commission scolaire de Drummondville et du Conseil provisoire du secteur de Drummondville, M. Ludger Lépine a souligné,

hier, au cours d'un entretien, que le taux de la taxe scolaire peut être pris selon l'ancien rôle d'évaluation. Si c'est le cas, le taux baissera de \$2.00 à \$1.90 du cent dollars d'évaluation. Advenant le fait que le Conseil provisoire soit obligé de fixer sa taxe sur le nouveau rôle d'évaluation muni-

cipal, ce taux de taxe normalisé serait de \$1.35 du cent dollars d'évaluation avec un ajustement de 2 ou 3 sous pour les dépenses inadmissibles.

Le budget du Conseil provisoire sera probablement adopté au début du mois de juin bien que la date fixée soit la mi-mai. Il semble que des re-

tards gouvernementaux dans l'envoi de certaines formules en soit la cause.

Il a été possible d'apprendre qu'une tentative serait faite auprès du ministère de l'Éducation afin de fixer le taux de la taxe sur l'ancien rôle d'évaluation municipale, soit celui de 1971. Le but de cette de-

mande serait que des retards pourraient être encourus à cause de la grande contestation du nouveau rôle d'évaluation.

Cependant, le Conseil provisoire se servira du nouveau rôle d'évaluation à la seule condition d'avoir la certitude que l'évaluation foncière a été

faite selon la valeur réelle ou marchande des biens et immeubles de Drummondville.

Rappelons que le conseil provisoire représente 15 commissions scolaires locales du secteur de Drummondville et région pour le transfert de leur administration à la nouvelle commission scolaire regroupée qui entrera en fonction le premier juillet 1972. Cette commission scolaire regroupée comptera sur un budget d'environ \$10,500,000 dont environ 70% proviendra de la seule ville de Drummondville.

Deux feux divers

Durant le mois de janvier, les

agents de Drummondville-Sud ont répondu à deux appels pour feux divers et à aucun appel pour feu qui nécessiterait une alarme générale.

Ils ont effectivement été appelés à se rendre aux domiciles de MM. Wilfrid Ouellette du 747 de la 115e avenue et de André Dore du 1264 de la rue Dionne.

Les dommages matériels dans ces deux divers sont d'environ \$225.

Cinq vols

Cinq plaintes de vol ont été rapportées en janvier pour la somme de \$767. Les dommages à la propriété ont rapporté la somme de \$90 et les enquêtes faites sur ces dommages ont pour leur part rapporté la somme de \$65.

Bilan des accidents à Drummondville-Sud

Les optométristes dénoncent le projet de loi 256

DRUMMONDVILLE, (RG) — Les optométristes de Drummondville ont dénoncé fermement le projet de loi 256 qui aurait comme résultat de détruire la profession d'optométrie.

Au cours d'une conférence d'information, les optométristes de Drummondville ont dévoilé cette prise de position à la population. Ils se sont

dit d'avis, en ce qui concerne le projet de loi 256 actuellement en première lecture, que le gouvernement l'avait déposé le premier décembre 1971 dans le but supposé de changer la loi des optométristes et opticiens sous le prétexte de faire concorder la loi avec les dispositions du code des professions (bill 250). Les optométristes drummondvillois

ont soutenu que cette loi, en réalité, aura comme résultat de détruire la profession qu'ils exercent.

Ils ont ajouté que ce changement affecterait leur profession à un tel point qu'elle ne serait plus qu'un pâle reflet de la profession véritable qui continue pourtant à être pratiquée telle qu'elle était partout au Canada et aux États-Unis, entre autres. Une des premières conséquences de ce projet de loi serait de chambarder totalement la philosophie de la distribution des soins visuels au Québec.

Le projet de loi

La conséquence brutale de

la nouvelle loi sur l'optométrie serait de soustraire à la compétence des optométristes à peu près tout le domaine de la thérapie visuelle. En ne permettant que la prescription des lentilles (ce qui est partie intégrante du diagnostic) mais en défendant de les fournir, on fait perdre à l'optométriste le contrôle de son traitement numéro un, les lunettes optométriques.

En d'autres termes, de dire les optométristes de Drummondville, la nouvelle loi permettrait aux optométristes de prescrire des lunettes mais non de les vendre et ajuster aux patients. Ces derniers de-

vraient se rendre chez un opticien pour ce faire. Ils soutiennent qu'une telle situation serait au désavantage du patient qui, dans certains cas, devra faire de longues distances pour trouver un opticien.

En conclusion, ils ont mentionné: "quand bien même on indemniserait l'optométriste en rémunérant grassement les services qu'il serait encore habilité à rendre, la vraie victime demeurerait le public car la qualité des soins visuels sera gravement compromise. Nous continuerons donc à lutter pour exiger des soins visuels de première qualité au Québec".

Prisonnier en vacances et son gardien



On aperçoit ici le syndicaliste Michel Chartrand qui ne devait être relâché de prison que le 9 février mais qui a pu reprendre sa liberté le 7 février à cause de la session d'étude des agents de la paix. Il est assis à côté d'un de ses gardiens à Bordeaux, M. Jean-Marie Gélinas, président de l'assemblée.

(Photo RG, La Tribune, Drummondville)

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE, (JM) — L'équipe des étoiles Bantam de la ligue de hockey mineur St-Jean-Baptiste a plié l'échine 7-3 devant les instructeurs de ce circuit. Pierre Pariseau a brillé pour les vainqueurs avec trois filets et deux assistances. Luc Boisvert a également brillé avec une paire de filets. Pierre Tanguay, Jacques Cyr et Alain Benoit ont répliqué.

Dans un match de la section Bantam de ce circuit, Daniel Robert et Daniel Gariépy ont trouvé le fond du filet à chacun une occasion pour conduire le Fortier à un gain de 2-1 sur le Brunelle. François Hamel a évité le blanchissage à son équipe.

Daniel Nappert a marqué deux fois et le Benoit et frère l'a emporté 3-1 sur l'épicerie Fortier. Claude Forest a complété le pointage des vainqueurs tandis que Luc Sylvain marquait pour les perdants.

Dans le premier match de la série demi-finale de la section Moustique, le Bergeron sports a disposé de la cordonnerie St-Damase 1-0. C'est un fillet de Mario Deshaies à 30 secondes de la période supplémentaire qui a procuré le gain. Pierre Benoit a récolté le blanchissage.

Pour sa part la ferronnerie Joyal a infligé un revers de 3-1 au Pratte et fils, Jean Guilbeault s'est une fois de plus signalé avec deux filets et une aide, Mario Dion complétant le pointage.

Le garage St-Cyr, Michel Verrier assurance et la meunerie Ladouceur ont remporté des gains de 5-0, 3-2 et 5-0 cette semaine dans la section masculine de la ligue et pétanque O'Keefe. Chez les dames, les chaussures Trans-Canada ont plié l'échine 3-2 devant l'ASC pendant que H. Lemire disposait du salon Louise 5-0.

L'Entrepôt d'alimentation occupe le premier rang au classement des équipes de la ligue de quilles ASC. Cette formation a jusqu'à présent accumulé 51 points, 11 de mieux que le Bergeron sports. Smith asphalte et le restaurant 3-S sont sur un pied d'égalité avec 39 points.

Nicole Pellerin détient le plus haut simple de la saison avec une partie de 233. Elle a totalisé le meilleur triple avec un compte de 549. Bernard Lemire avec une partie de 230 et André Lemire avec un triple de 546 ont été les meilleurs chez les hommes.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le révérend Père Sylvain Drouin, rédemptoriste, sera le conférencier invité cette semaine à l'occasion du souper hebdomadaire des membres du club Richelieu. Le Père Drouin entretiendra son auditoire sur son séjour au Vietnam.

Une clinique de puériculture et d'immunisation contre la diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, varicelle, rougeole et rubéole aura lieu ce matin à 10 heures à l'école Centrale de Notre-Dame du Bon Conseil. En après-midi, soit à compter de 2 heures la clinique se tiendra à la salle du couvent de St-Cyrille de Wendover.

Fernand Audet du club auto Drummond s'est mérité une première place au slalom sur glace disputé à La Tuque. Guy Caron, Jean-Guy Lemire, Bob Dugré, Luc Guertin et Michel Cusson également du CADAC ont terminé avec une 2e, 3e, 6e, 8e et 9e position respectivement. Quant à Daniel St-Louis il s'est mérité une quatrième place à un slalom sur glace présenté à Warwick.

Il y aura "party d'élection" ce soir à 8h.30 à la salle des Pieds Légers, située sur le boulevard St-Joseph. Cette fête marquera la fin de la seconde et dernière élection à l'école St-Frédéric et mettra à l'honneur le conseil nouvellement élu.

Les compétitions du club de ski de Drummondville auront lieu dimanche le 13 février au Mont Gleason. Le départ se fera du motel 400 à 8 heures. La remise des prix et trophées se fera le soir même de la compétition au restaurant Bois-Joli. Tous les membres du club sont invités à participer à cette compétition amicale.

La chorale "Les Argentins" annonce la tenue de son troisième concert annuel pour samedi le 22 avril au Centre culturel de Drummondville. "Les Argentins" ont habité le public drummondvillois à un spectacle de grande classe et le concert de cette année promet d'être à nouveau de grande envergure.

La Cyclothèque ouvrira ses portes à 8h.30 ce soir. Les étudiants du grand Drummondville sont donc invités à se rendre en grand nombre à la salle St-Joseph pour se divertir. On sait que la Cyclothèque est sous la responsabilité des As cyclistes de Drummondville.

Ce sera soirée "Caisse Pop" ce soir au Centre civique dans le cadre des activités du huitième tournoi international de hockey Midget de Drummondville, dont le président est Roger Cournoyer. M. Ferdinand Smith sera invité à procéder à la mise au jeu officielle.

Le prochain souper duc lub des Lions de Drummondville aura lieu ce soir à 6h.30 au motel Albatros sous la présidence de Me Jean-Claude Baril. Il y sera question du concours oratoire organisé par les clubs Lions de l'est du Canada.



OPTOMETRISTES — Les optométristes de Drummondville se sont élevés contre le projet de loi 256 sur l'optométrie. Dans l'ordre, les Drs Yvan Côté, Jacques Bourgeois et debout Claude Chabot et Michel Coulombe, optométristes.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Répercussions à prévoir à Drummondville après l'arrêt de travail à la Celanese de Sorel

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'usine de Sorel de la Celanese Canada Limitée sera dans l'obligation d'arrêter ses opérations aujourd'hui ou demain.

C'est ce qu'il a été possible d'apprendre hier après-midi de source bien informée. L'arrêt de travail des employés, au nombre de 525 serait provoqué par le déclenchement de la grève des quelque 45 collets blancs de l'usine, grève qui a débuté à 7 heures mardi soir.

Les collets blancs ont refusé la dernière offre patronale d'une augmentation de salaire de \$16 répartie sur deux ans, soit \$8 par année. Il s'agit bien entendu d'une augmentation hebdomadaire. Les grévistes ont formé des lignes de piquetage mais ils n'ont pas empêché les employés réguliers de rentrer au travail hier matin.

Les collets blancs ont cependant barré la route aux différents camions de ravitaillement, privant ainsi l'usine des matériaux de base pour pour-

suivre ses opérations de fabrication de tapis. On a ainsi pu apprendre que la provision de laide, essentielle dans les opérations, ne durerait que deux jours.

La cessation des opérations de la Celanese de Sorel entraînera certaines conséquences pour l'usine de Drummondville de la même compagnie. Il semble qu'une trentaine de travailleurs locaux seront affectés, puisque l'usine de Drummond-

ville fournit des matériaux de base dans les tapis comme le trylan et le polypropylène. On ignore cependant si ces travailleurs locaux seront mis à pied provisoirement ou si on les affectera à d'autres tâches.

Mentionnons également que l'usine de St-Jean de la compagnie Celanese Canada Limitée sera affectée dans à peu près les mêmes proportions que celle de Drummondville pour les mêmes raisons.

Commission scolaire de Drummondville

DRUMMONDVILLE, (JM) — Au 31 janvier 1972, pas moins de 6,535 étudiants fréquentaient les différentes institutions de la Commission scolaire de Drummondville.

C'est effectivement ce qu'il a été possible de savoir cette semaine lors de l'assemblée mensuelle des commissaires de la

locale. M. Elias Soucy, contrôleur des absences a révélé qu'il avait enregistré 37 nouvelles admissions et 27 départs.

Le pourcentage d'absence pour le mois de janvier s'élève à 6.62. À ce sujet M. Soucy a mentionné que ce pourcentage était assez élevé mais que la grippe y avait été pour quelque chose.

Encore quelques places pour les cours d'adaptation à l'eau

DRUMMONDVILLE, (JM) —

Il reste encore quelques places libres aux cours d'adaptation à l'eau pour les bébés-nageurs, dispensés à la piscine des Infirmeries.

Les journées libres sont les lundi et vendredi après-midi de 15h.30 à 16h.30. Ces cours sont ouverts aux bébés de 8-10 mois à trois ans et aux enfants de 3 à 5 ans. Les parents désireux d'inscrire leurs enfants n'ont qu'à communiquer avec Mlle

Louissette Boucher au service de la récréation.

Enfants

A cause de la tempête de la semaine dernière, on prendra encore quelques inscriptions aux cours de natation pour enfants cette semaine à la piscine du Centre culturel.

Cependant il faudrait se présenter à 9 heures exactement samedi matin le 19 février, car les places sont limitées. Il est

bien entendu que ce n'est qu'à

cause de la tempête que le service de la récréation a accepté de prendre à nouveau des inscriptions cette semaine.

A noter également qu'en raison de circonstances incontrôlables, les inscriptions pour les cours aux adultes qui devaient être prises cette semaine à la piscine du Centre culturel sont reportées à la semaine prochaine, lundi et mercredi, 14 et 15 février à 20 heures.

Rencontre



Grâce à un projet Initiatives locales patronné par la Chambre de commerce provinciale, des étudiantes de Drummondville ont pu rencontrer des hommes d'affaires. Dans l'ordre, le maire Philippe Bernier, Mlle Lise Mondoux de l'école Marie-de-la-Présentation, le notaire Jacques Beaudoin et Michel Normand, responsable du projet pour Drummondville.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Jeux d'hiver du Centre du Québec

DRUMMONDVILLE, (JM) —

Dans les cadres des Jeux d'hiver du Centre du Québec, le secteur de la Régionale scolaire Provencher domine, après compilation de 11 épreuves sportives.

Avec un total de 418.73 points ce secteur est suivi des Bois-Francs avec 388.58 points et du secteur St-François avec 370.76 points. Il est cependant en-

core trop tôt pour établir un pronostic, car il ne s'agit en quelque sorte que d'une compilation partielle, d'autres compétitions n'ayant pas encore été disputées.

Au chapitre des médailles gagnées c'est le secteur St-François qui domine avec 55, 14 de plus que le secteur Provencher. Le secteur Bois-Francs a jusqu'à présent accumulé 32 médailles.

Réunion d'information sur la pétanque

DRUMMONDVILLE, (JM) — Tous les responsables de loisirs du Centre du Québec sont invités à assister en grand nombre à une réunion d'information sur la pétanque, dimanche le 13 février, au boulo-drome de St-Cyrille.

Cette réunion d'information aura pour but de faire connaître davantage la pétanque à tous les dirigeants intéressés de

près ou de loin aux loisirs d'été. On expliquera aux personnes présentes, les règlements, les normes et statuts de la pétanque. On fera également pratiquer l'assistance afin de lui faire connaître les rudiments du jeu.

On dressera de plus une liste de dates pour la tenue de clinique dans chaque localité désireuse d'implanter la pétanque parmi leurs concitoyens.

Visite du chef d'Unité Québec

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le chef actuel du parti Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, sera à Drummondville le 10 février.

On a appris que M. Loubier serait de passage à Drummondville afin de rencontrer les militants de l'Unité-Québec et toutes les personnes intéressées à compter de 8 heures au Manoir Drummond. Les dames sont par-

ticulièrement invitées à assister à cette réunion. M. Loubier expliquera le pourquoi du nouveau nom du parti politique.

On pourra ensuite assister à la présentation d'un montage audio-visuel et le tout sera complété par un forum où le chef de l'Unité Québec discutera avec les personnes présentes. Il s'agit en somme d'une soirée d'information sur le nouveau parti politique.

Une centenaire comme "Personnalité"

DRUMMONDVILLE, (JM) — Mme Alexandre Mercure qui a récemment fêté son 103^e anniversaire de naissance vient d'être mise en nomination par les membres du club de l'Age d'Or de Drummondville, à titre de la "Personnalité de l'année".

C'est Mlle Jocelyne Proulx, secrétaire du comité de la Personnalité de l'année qui a fait part de la nouvelle, hier après-midi, au cours d'une conversation téléphonique. Mme Mercure qui réside depuis déjà plus de quatre ans au pavillon Georges-Frédéric a vu le jour à Baileville. Elle a donné naissance à dix enfants et compte actuellement 15 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Mlle Proulx a également révélé au cours de l'entretien que les membres du club Optimiste de Drummondville, dont le président est M. Jacques Laplante, appuyait le choix des Chevaliers de Colomb, du conseil 2174 de Drummondville.

On se souviendra que les Chevaliers de Colomb ont arrêté leur choix sur M. Georges Boulay, gérant de l'usine Celanese.

A VENDRE

Suède de toutes les couleurs
S'adresser au : 491, Hériot
Tel.: (514) 478-1204
Drummondville.

59675

André Fortin interviendra au sujet de deux faits injustes de la loi d'assurance-chômage

VICTORIAVILLE (RT) — Le député fédéral de Lotbinière, André Fortin s'élèvera principalement contre deux points malhonnêtes de la nouvelle loi de l'assurance chômage au début de la prochaine session du gouvernement d'Ottawa. Le fait de déduire de l'impôt rétroactif sur les prestations et l'attente dépassant le délai prévu de deux semaines sont les sujets qui feront vraisemblablement l'intérêt des interventions de M. Fortin.

Toutefois, plusieurs gens, particulièrement dans Lotbinière et à Victoriaville, ont payé et paient de l'impôt sur des prestations leur étant dues avant le 1er janvier 1972, date de la mise en place de la réforme fiscale.

L'autre sujet malhonnête, selon André Fortin, est que la nouvelle loi de l'assurance-chômage oblige des gens à attendre fréquemment un mois avant de retirer des prestations bien que la loi stipule une attente de deux semaines. Le passage de l'ancienne à la nouvelle loi accentue l'attente des prestations bien que la nouvelle loi prévoyait la chose.

«Souvent les gens donnent des explications supplémentaires qui limitent leurs prestations» de dire, le député André Fortin. Au sujet de la maladie, M. Fortin a de nouveau incité les gens à ne pas retarder l'envoi d'un certificat médical. Par expérience il appert que l'on a avantage à poster les formules d'assurance-chômage le vendredi selon M. André Fortin.

Dans l'éventualité d'une différence d'opinion sur le nombre de contributions accumulées, les chômeurs ont avantage à vérifier le plus tôt possible auprès de leur employeur et à partir de ce moment, discuter avec les fonctionnaires. Au sujet des variations du montant des prestations, André Fortin est d'opinion que le chômeur devrait vérifier ces chèques de paye, si le montant du salaire est fixé, la même chose devrait se produire pour les prestations, sinon les variations peuvent être normales et il est bon de s'adresser au bureau de l'assurance-chômage à Sherbrooke.

Enfin, pour terminer la rencontre avec les quelque 100 chômeurs, le député André Fortin a taché d'expliquer adéquatement la nouvelle loi de l'assurance-chômage. Cette rencontre a été organisée conjointement par le député fédéral de Lotbinière et la Maison du Chômeur. Incidemment, M. Fortin a invité tous les chômeurs en manque d'information de s'adresser à lui-même ou encore à la Maison du Chômeur de Victoriaville.

Les étudiants aident les deux parties à coopérer et voir les problèmes actuels d'un même front. Tous les industriels et hommes d'affaires intéressés à ces rencontres peuvent communiquer avec Serge Laveault à 752-6494.

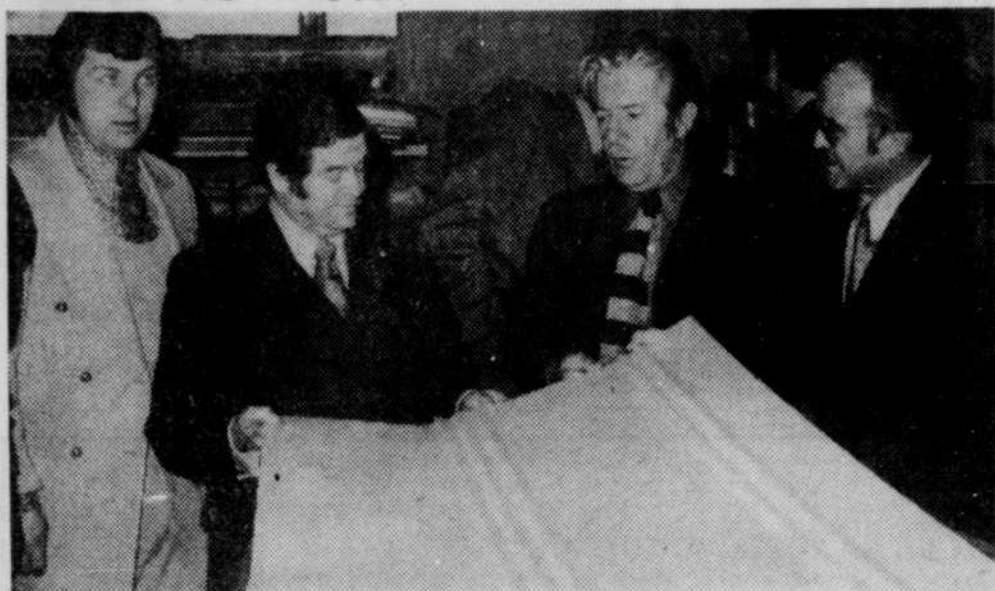
Aussi ce soir à 7h.30, une rencontre sportive à la palestre du CEGEP local entre un groupe d'étudiants et des hommes d'affaires. La discipline du ballon-volant sera à l'honneur et permettra une saine détente.

L'animateur de ce programme d'initiative locale, patronnée par la Chambre de commerce de Victoriaville, Serge Laveault incite tous ceux qui seraient intéressés à lui soumettre des idées à l'intérieur du but de son programme à communiquer avec lui.

A l'intérieur d'un cours au niveau du secondaire V, un représentant du centre de la Main d'œuvre du Canada échangera ses idées sur les débouchés existants sur le marché du travail.

Aujourd'hui, une dizaine d'industriels de Victoriaville rendent visite à autant d'étudiants lors d'un dîner - rencontre au CEGEP de Victoriaville. Un franc dialogue entre les adultes et étudiants.

Chez Vic Métal



Le ministre de l'Expansion économique, lors de sa visite à la firme Vic Métal, étudie un procédé de galvanisation en compagnie de MM. Normand Bégin de la ville de Victoriaville, Robert Caron, président de la compagnie et Denis Boulanger, vice-président de Vic Métal Inc. (Photos La Tribune, Victoriaville)

Le ministre du Travail avait déjà répondu à M. Fortin au sujet des prestations

VICTORIAVILLE (RT) — A la suite d'une rencontre du député fédéral de Lotbinière André Fortin avec une centaine de chômeurs de Victoriaville, on a décidé de protester contre la mise en application et la mauvaise administration de la nouvelle loi de l'assurance-chômage. Précisément, les participants ont signé une pétition en ce sens et ont donné mandat au député Fortin de faire valoir leur point de vue.

Suite à la réponse du ministre Mackasey, le député André Fortin veut redoubler d'ardeur devant des engagements que ce dernier n'aurait pas respectés dans une missive personnelle.

«Le prestataire ne remplit pas bien sa formule de demande, l'employeur ne lui remet pas un certificat de cessation d'emploi et des erreurs sont commises lors de l'instruction de la demande».

Le ministre Mackasey souligne qu'il a demandé que toutes les demandes de prestations présentées depuis le 1er décembre 1971, soient à être étudiées à fond et les prestations payées dans les 72 heures.

BANQUE DE SERVICES — Grâce à la Coopération Affaires-Jeunesse, on a lancé l'initiative d'une Banque de services dans le but d'aider les industriels et hommes d'affaires et de donner une expérience valable aux étudiants. L'animateur du programme, Serge Laveault, s'entretient ici avec les professeurs Jean Dumont et Lionel Dumont de l'Ecole Commerciale à Arthabaska. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Le PQ Arthabaska s'interroge sur les milliards de la baie James

VICTORIAVILLE, (JR) — «Pendant que les représentants fédéraux libéraux, MM. Gérard Pelletier, André Ouellette et Jean Marchand distribuent des cadeaux électoraux avec nos millions par l'intermédiaire des organismes «Initiatives Locales» Perspectives Jeunesse et des subventions aux compagnies déjà bénéficiaires de nos Richesses naturelles, le ministre des Richesses naturelles, du Québec, M. J. Gilles Massé commence son pèlerinage pour expliquer au peuple les futurs bienfaits du projet de la Baie James.»

C'est ainsi qu'un communiqué émis par le Parti québécois-Arthabaska rappelle que M. Massé a favorisé une compagnie américaine quand une compagnie québécoise offrait de faire le même travail pour un million de dollars de moins et qu'il lui demande de s'expliquer sur le vrai coût du projet de la Baie James.

L'Hydro-Québec parlait de 3 milliards et le 29 avril 1971, M. Bourassa avançait le chiffre de 6 milliards et enfin il y a quelques jours MM. Massé et Bourassa disaient aux journalistes que le chiffre de 10 milliards était prématuré alors qu'une fuite à Radio-Canada avançait le chiffre de 10.5 milliards.

Le PQ Arthabaska demande donc à M. Massé pourquoi le chiffre de 10 milliards est prématuré quand il ne nie pas ce chiffre devant la presse et pourquoi il dit qu'il n'a pas vu les estimés sur le nucléaire quand l'Hydro-Québec a au moins un rapport de la United Engineers de Philadelphie daté du 27 août 1971 qui relève que l'aménagement de la Baie James coûtera 10 milliards soit 2 fois et demi plus que le budget actuel du Québec et que la construction de centrales nucléaires, coûterait environ de 5 milliards, donc, la moitié du prix du projet du gouvernement de M. Bourassa.

Le PQ Arthabaska veut également savoir si M. Massé va engager les Québécois pour une génération dans un projet de 10.5 milliards quand il sait qu'il pourrait réaliser la même chose avec le nucléaire tout en économisant 5 milliards. Un jour, il faudra tout de même être sérieux et devenir un bon administrateur de préciser le communiqué du PQ. Le responsable de la publicité du Parti québécois, M. Lionel Bellavance annonce une assemblée générale des membres le 28 février afin d'établir l'action du parti dans le comté d'Arthabaska d'ici novembre 1972.

Plusieurs exemples locaux ont été rapportés et aucun n'a été réglé dans cette période de temps» a commenté André Fortin. Ce dernier a aussi spécifié que le ministre du Travail n'avait pas l'intention de présenter des excuses aux prestataires mais qu'au contraire M. Mackasey soupçonnait ces gens de fraude.

Dans sa lettre le ministre Mackasey mentionne une entente conclue avec les ministères provinciaux du Bien-Être social permettant au prestataire dont les prestations tardent sans qu'il n'y soit pour rien, de céder ses prestations d'assurance-chômage aux organismes de Bien-Être. En retour ces organismes seront plus disposés à lui accorder des secours. «Le gouvernement désire ainsi pousser les chômeurs à faire appel au Bien-Être social» de terminer M. André Fortin dans ses commentaires devant les chômeurs de Victoriaville.

LAURIERVILLE, (GAB) — L'examen des états financiers de 1971 et la préparation du budget pour 1972 sont les principales activités de cette période-ci de l'année au Conseil municipal de Laurierville. Pour le bilan, M. le maire Hervé St-Pierre et ses collègues se sont donné quelques jours pour faire une analyse complète du document avant d'en faire l'adoption. Quant aux prévisions budgétaires pour l'année qui est déjà commencée, M. Gilles Mercier secrétaire-trésorier du Conseil municipal, a déjà compilé les chiffres et notes qui sont nécessaires aux édiles pour leur travail dans ce domaine. Il a été convenu que les états financiers et le budget recevraient les approbations finales avant la fin de février.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — C'est ce midi que sera lancée la grande campagne de souscription en vue de la construction de l'aréna. Il y aura conférence de presse au restaurant La Source de l'hôtel Central présidée par le vice-président du club de hockey canadien, Jean Béliveau, qui a accepté la présidence de la campagne.

L'équipe du Comité d'organisation présidé par M. Robert Caron en vue de la campagne Pousse-C4 profitera de cette rencontre pour dévoiler la liste des activités au programme du 10 février au 4 mars.

Le concours d'art oratoire organisé par le club Optimiste de Victoriaville aura lieu le 18 mars à l'auditorium du CEGEP. Le responsable de cette activité est M. André Houle.

Mlle Line Croteau a remporté le concours d'affiche organisé par le club Victo-Rieurs dans le cadre de la clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge. Une bourse lui a été remise par le ministre Jean Marchand au cours du souper du mardi.

La pastorale régionale organise un concours de poster dans toutes les écoles secondaires de la région. Le poster choisi sera imprimé à 1,000 exemplaires et servira à annoncer les retraites paroissiales du carême.

La fabrique Ste-Victoire a reçu une subvention de plus de \$27,963 du gouvernement fédéral dans le cadre du programme des Initiatives locales. Le coût global du projet, qui consiste à refaire le perron de l'église et la toiture du presbytère, est de \$53,200.

Plus de 36 personnes seront affectées à ce travail et pour couvrir la différence d'argent un comité de souscription ira chercher les \$25,000 manquants sous forme de souscription populaire. Les responsables du comité sont le Dr Edouard Côté, M. Wilfrid Labbé, M. Robert Provencher et Mme Marguerite-Rose Gouin.

Les dames du Cercle des fermières organisent ce soir une démonstration d'art culinaire au Centre des loisirs de Victoriaville. La conférencière sera Mme Jeannine Turcotte, conseillère en appareils ménagers à l'Hydro-Québec. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'électricité.

C'est samedi le 12 février que les membres du club Personnalité de Victoriaville rendront hommages à leur ancien président, M. André Vidal. Cette soirée aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb de la rue St-Augustin.

C'est également samedi soir qu'aura lieu le banquet de clôture de la Semaine Nationale de l'Électricité. Le souper sous la présidence de M. Clément Cantin aura lieu à la salle du Canton de Warwick.

Les membres du club de presse Louis Francoeur sont les invités de M. Sylvio Tremblay aujourd'hui à Ste-Anne de la Pêrade. On verra plus tard combien de petits poissons des chenaux ont été capturés. Si on se fie aux dernières années, la récolte ne sera pas des plus fortes.

Rapport des oeuvres



La commission des oeuvres de la ville de Victoriaville a remis son rapport sur la situation qui existe à Victoriaville dans ce secteur. Sur la photo, nous reconnaissons, M. Michel Roy, le maire Denis St-Pierre, Mme Tita St-Pierre et M. Robert Caron, président de la Commission. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Championnat de division de la ligue commerciale de hockey

VICTORIAVILLE, (JR) — Le club Yvon Thibeau s'est assuré le championnat de la division A de la ligue commerciale de hockey de Victoriaville du président Raymond Vaillancourt. Avec une partie à disputer le club Yvon Thibeau détient une avance de 3 points aux dépens du club Godbout auto. Dans la section B, le restaurant Belvu est assuré du premier rang détaché d'une avance de plus de 6 points sur le Petit Baril.

La saison régulière de la ligue commerciale de Victoriaville se terminera lundi et mardi soir prochain. Lundi, le restaurant Belvu affrontera l'hôtel Huron et le Petit Baril fera face à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska. Mardi soir, la section A du circuit Raymond Vaillancourt présentera les deux derniers matchs de la section A. Le club Yvon Thibeau auto fera face au club Demers et Hamel tandis que le Yvon Thibeau sera opposé au Godbout auto.

Le conseil de ville de Victoriaville a procédé lundi à l'engagement de 4 nouveaux policiers. Il s'agit de MM. J. M. Angers, Réal Turcotte, Jacques Messier et André Bélanger. Ils discutent en compagnie du directeur de la sûreté municipale, M. Jean Dion. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Le conseil municipal a un surplus de \$9,528.96 en 71

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — Les opérations financières de 1971 au conseil municipal urbain de Princeville se sont soldées par un surplus de \$9,528.96. Les revenus totalisent \$306,075.48 et les dépenses se chiffrent à \$296,546.52. Au 31 décembre 1971, la dette était de \$869,500. A la même date, l'actif formait un total de \$1,930,145.18. Cet actif comprend principalement: \$1,435,065.84 pour l'aqueduc et les égouts, \$119,569.48 pour les rues, \$114,853.69 pour l'hôtel de ville. Ce sont là les chiffres en évidence sur les états financiers approuvés par les édiles à l'occasion d'une séance régulière.

Les taxes foncières, locatives, commerciales ainsi que les services de l'aqueduc, des égouts et des vidanges sont les principales sources de revenus de la ville de Princeville; ces revenus ont totalisé \$204,193.04 en 1971. Les services fournis aux autres municipalités ont rapporté \$3,330.93 dont \$1,830.93 pour les pompiers. Un total de \$4,481.50 a été perçu en amendes et pénalités. Les loyers de bâtisses ont donné \$850. Les intérêts et pénalités sur taxes ont contribué pour \$919.60 aux revenus de la ville. La taxe de ventes a donné \$63,429.69. Les subventions reçues de Québec totalisent \$27,881.14 se répartissant comme suit: \$5,874.94 pour l'aqueduc et les égouts, \$20,000 pour de l'épandage de surface, \$477.50 pour l'entretien des chemins d'hiver, \$1,300 pour les sports et loisirs. Ce sont là les principaux montants figurant au bilan du côté des revenus pour 1971.

Les dépenses En 1971 l'administration générale a coûté \$40,877.14. Un montant de \$33,565.86 a été affecté à la protection des personnes et des propriétés par les services de Police et des Incendies. Les travaux publics, y compris l'éclairage, représentent une dépense de \$48,857.47. L'exploitation de l'aqueduc et des égouts a coûté \$41,417.44, y compris \$20,511.97 pour l'électricité aux stations de pompage et de traitement des eaux usées. Une somme de \$7,608 a été affectée au service d'enlèvement des vidanges. A la Santé et au Bien-Être, les dépenses totalisent \$2,222.84. Le Service récréatif et culturel a coûté \$11,405.16. Un montant de \$2,458.20 a été pris à même les revenus pour de la capitalisation. La service de la dette a pris une importante tranche de \$108,133.76 et la répartition est la suivante: \$36,500 pour rachat d'obligations, \$8,000 pour remboursement de dettes à long terme, \$56,415.63 pour intérêts sur obligations, \$7,218.13 pour intérêts sur emprunts et dettes à long terme.

Nouveaux policiers



Le conseil de ville de Victoriaville a procédé lundi à l'engagement de 4 nouveaux policiers. Il s'agit de MM. J. M. Angers, Réal Turcotte, Jacques Messier et André Bélanger. Ils discutent en compagnie du directeur de la sûreté municipale, M. Jean Dion. (Photo La Tribune, Victoriaville)

\$1,000.00 A GAGNER...

CONCOURS ORGANISÉ
par

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

ET UN GROUPE
DE MARCHANDS

du 17 janvier 1972 au 21 février 1972

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER ?

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-bas, le remplir en fournissant 2 noms de marchands ou 2 découpages d'annonces de marchands annonceurs dans cette page, et faire parvenir le tout à Concours Voyage à Miami Beach, La Tribune. Venez le déposer vous-même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

LA TRIBUNE

Service de la Publicité
221, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom de deux marchands :

NOM

ADRESSE

VILLE TEL

LE TIRAGE AURA LIEU LE JEUDI DE LA SEMAINE SUIVANTE et les noms des gagnants seront publiés dans La Tribune du samedi.

5 TIRAGES — 15 gagnants

PRIX HEBDOMADAIRE

\$50.00

un prix de \$25.00

un prix de \$15.00

un prix de \$10.00

EN ARGENT

LE GRAND PRIX SERA ATTRIBUE LE 29 FEVRIER 1972

EN PLUS COMME GRAND PRIX UNE SEMAINE A MIAMI BEACH

pour deux personnes

(à être prise entre le 15 avril et le 1er décembre 1972),

COMPRENANT :

TRANSPORT A MIAMI A BORD

D'UN DC-8, COMPLIMENTS

D'AIR CANADA



Transferts et hébergement aux hôtels DiLido, Broadmor ou au Motel Suez, courtoisie de l'Agence de Voyages

Escapade

119, rue Frontenac
Sherbrooke, Qué.

PLUS \$125.00

offert par La Tribune, pour couvrir les petites dépenses.



les 14 soleils

LAVOTO
GOLDEN EAGLE



290, Beauséne
ARTHABASKA

LAVAGE GRATUIT

avec le plein d'essence
EN TOUT TEMPS

C - 61390

MEUBLES
RAOUL DESHARNAIS & FILS LTEE

"Le plus grand centre d'ameublement dans la région".

Qualité — Bas prix — Service garanti

DEPOSITAIRE

PHILCO



et des appareils ménagers **Inqlis**

CENTRE COMMERCIAL BELLEVUE
entre Victoriaville et Arthabaska — 357-2488

C - 61703

RESTAURANT
BELVU



Conrad Poirier, prop.

MENU du JOUR \$1.24

- Repas complets
- Cuisine canadienne
- Pizza de toutes sortes

48, rue Laurier
VICTORIAVILLE

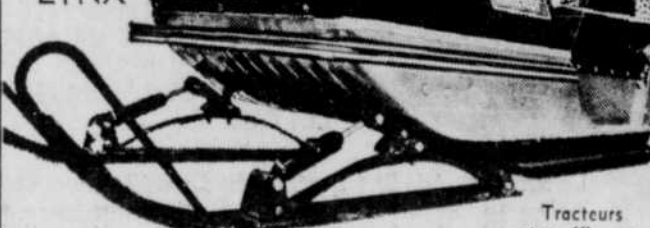
752-6845

C - 61692

VICTO SPORTS
INC.

ARCTIC CAT

dépositaire
ARCTIC CAT
Voyez les
modèles
PANTHER
CHEETAH
PUMA
LYNX



Moteurs
Kawasaki
de 292 cc
à 440 cc

Tracteurs
et souffleurs
à neige ARCTIC

Des prix défiant toute concurrence.

303, Notre-Dame Est (Ancien local Vic Métal)
VICTORIAVILLE — TEL: 752-5551

C - 61692

HOTEL
MOTEL HURON

— DANSE tous les soirs, avec orchestre, au Club INDIEN
— SALLE A MANGER: excellente cuisine canadienne.
Danseuses à Gogo au WABO BAR

**SALLE POUR TOUS LES GENRES
DE RECEPTIONS**

230, rue Laurier — 752-4581-2-3-4
VICTORIAVILLE

C - 61681

Voyez les tout nouveaux modèles
TOYOTA 1972



chez

L'TOYOTA Inc.

VENTE — SERVICE — REPARATION
191, Laurier—Victoriaville—758-8235

Michel Mailhot

Serge Larochelle

Rés.: 758-8798

Rés.: 752-2567

C - 61680

LACOURSE et FILS Enr.



**SOUDURE
ELECTRIQUE
et au GAZ**

MACHINES TRANSPORTABLES POUR SOUDURE EN DEHORS
DEGELAGE D'AQUEDUC

168, rue Laurier — Tél.: 752-5757
Victoriaville

C - 61676



**SALON
FUTURE
MAMAN
INC.**

Mme Raymond A. Biron,
prop.

- Choix de robes de maternité.
- Uniformes de teintes diverses pour gardes-malades, serveuses de restaurant, coiffeuses.

255, Notre-Dame Est
VICTORIAVILLE
Tél.: 752-9130

C - 61677

Si vous projetez de...
**VENDRE
ACHETER
ou ECHANGER**

Consultez en toute confiance

**J. ROLAND
PARIS**
COURTIER EN IMMEUBLES

Edifice Piroli

227, Notre-Dame Est — 752-7544
Rés.: 22, Ave. des Pins — Tél.: 752-4915
Victoriaville

C - 61679



Nettoyage sans odeur — Pressage
Tinture — Réparations générales
Lavage de chemises

Entreposage de fourrures

QUALITE et SERVICE ASSURES

C - 60702

CANOX
Provincial Oxygen Inc.

GAZ et EQUIPEMENT DE SOUDURE

Claude Demers,
représentant technique.

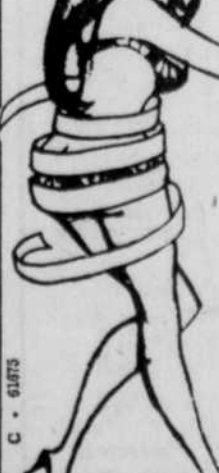
VICTORIAVILLE: 164, Laurier
752-7106



C - 61654

ST-HYACINTHE DRUMMONDVILLE

**La Clinique
RENAISSANCE**
Esthétique-visagisme



Tout nouveau!

SVELTELIGNE

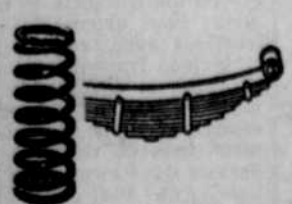
UNE NOUVELLE SILHOUETTE
AVEC DES POUCE EN MOINS!
90 MINUTES DE REPOS,
DE BEAUTE ET DE CONFORT.
AMINCISSEZ SANS EFFORT!

Centre Bellevue

ARTHABASKA 357-8885

C - 61675

GARAGE J. A. RACINE Enr.



**REPARATIONS DE
RESSORTS D'AUTOS
ET DE CAMIONS**

"Atelier le plus complet du genre dans la région".

SERVICE DE REMORQUAGE

331 est, rue Notre-Dame 752-5125
VICTORIAVILLE

C - 61679

STUDIO CORIVO Enr.



Magella
Coriveau,
prop.

Photographies d'enfants
Mariages
Commerciales

Couleur — Noir et blanc.

Encadrement: bois, métal, etc.

257 est, rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE **752-4035**

C - 60701

RHEULT & FILS ENR.

Déménagement et Entreposage



A. Rheult, prop.

142, St-Jean-Baptiste
TEL: 752-5777 — VICTORIAVILLE

C - 61690



Vivre en Station wagon Renault 12,
c'est maîtriser toute situation...



LEMAY AUTO INC.

324 Laurier — 752-9783 — Victoriaville

C - 61651

VENTE — VENTE

DU SURPLUS
D'ARMÉE & CIVIL

Escomptes de 20% à 50%
Premier arrivé, premier servi!

1116, St-Georges

WINDSOR, Qué.

LA TRIBUNE

de windsor, asbestos,
richmond, bromptonville

752-9783

RENAULT

752-9784

LEMAY AUTO INC.

324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

PAGE 4

SHERBROOKE, JEUDI, 10 FEVRIER 1972

Windsor en bref

WINDSOR, (JA) — Dans la ligue de quilles féminine O'Keefe, le classement est le suivant: Marché Sélect 80, Salon Marielle 50, Marché Greenlay 45, Fleur de Lys 37, Marché Beau-doin 27 et Marché Marceau 21. Le plus haut simple de la semaine a été réussi par Madeleine Parent: 179 et le plus haut triple par Ginette Raymond 445.

Lise Spénard est toujours celle qui détient la meilleure moyenne 128.3. Elle est suivie de Ginette Raymond 125.6, Bernadette Kendall 123.6, Jacqueline Couture 123 et Thérèse Gingues 121.4.

Dimanche soir, la salle d'accueil Domrémy organise un souper spécial à l'intention de tous les anciens membres et des donateurs. La seconde activité de ce populaire mouvement se tiendra le samedi suivant alors qu'on fêtera la St-Valentin. Toute la population est invitée en particulier les amoureux.

Le quatrième slalom automobile organisé par le Club automobile CAWI de Windsor se tiendra dimanche après-midi alors qu'il y aura cinq classes au programme dont une pour dames et demoiselles. Les inscriptions se feront à 1 heure et le premier départ aura lieu à 13h30. L'organisateur de cette compétition est M. Henri-Paul Thibault.

Le Midget de Windsor, de l'instructeur Serge Rousseau jouera maintenant en finale de la classe "C" du tournoi international de Drummondville. Il a vaincu assez aisément Princerville 6-1, Nicolet 7-0 et Acton Vale 8-3. Il jouera donc en finale samedi après-midi à 4h30 contre le gagnant d'une joute qui opposera St-Marcel-des-Carrières et Prescott Ontario.

L'instructeur Serge Rousseau compte sur l'appui de toute la population de Windsor pour venir encourager son équipe lors de la finale de samedi après-midi. Advenant une victoire samedi, la jeune équipe jouera le lendemain contre le champion de la classe B.

Claude Dumas est jusqu'ici la vedette de l'équipe de Windsor et aussi du tournoi de Drummondville. En trois joutes, il a réussi neuf buts soit le tour du chapeau à chacune de ces parties. Il est un aspirant de taille au titre du meilleur compteur du tournoi.

Quarante-huit jeunes ont participé la fin de semaine dernière à des compétitions à Indian Valley au Lac Brompton. Dans la classe des jeunes âgés entre 9-10 ans, le gagnant a été chez les filles: Josée Leclerc suivie de Renée Leclerc et Marion Ouellette. Chez les garçons, Pierre Bolduc a terminé premier. Il a été suivi de Jean Desmarais et de Robert Ferland.

Chez les jeunes âgés entre 11 et 13 ans, la gagnante a été Catherine Nadeau chez les filles suivie de Diane Lafrance et de Michèle Aubé. Chez les garçons, Roch Ferland a terminé premier et Martin Charron deuxième. Chez les jeunes âgés de 14 ans et plus, Sylvie Vassane a terminé première, Linda Desmarais seconde et Andrée Portier troisième.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le conseil de ville a opposé une fin de non recevoir à une demande de subvention au montant de \$250 formulée par M. Réal Grondin, l.s.p., au nom de "La Boutique Familiale de Lac-Mégantic Inc.". La subvention qui n'avait pas été prévue aux prévisions budgétaires pour l'année financière 1972 aurait servi à procurer une aide accrue aux familles les plus défavorisées.

Une étude approfondie des moyens dont dispose la ville de Lac-Mégantic pour lutter contre l'incendie a permis à l'Association canadienne des assureurs d'établir une liste de priorités dont l'observance accroîtrait l'efficacité du service municipal de protection contre l'incendie: augmentation de la capacité du poste de pompage; embauche d'un personnel permanent ayant pour fonction principale la prévention des incendies; accroissement des effectifs du corps des pompiers aux fins d'assurer la disponibilité continue de quatre hommes; construction d'une deuxième caserne de pompiers de conception moderne dans le secteur nord-est de la ville; mise en service de deux auto-pompes mixtes à triple usage et mise au rancart des appareils ayant plus de 15 ans; installation d'une échelle aérienne de 100 pieds de longueur sur l'une de ces auto-pompes.

Les autorités municipales ont refusé de donner suite à une demande d'entrevue faite par l'Association des camionniers artisans indépendants. L'Association projetait d'offrir ses services pour le déneigement des rues de la ville.

Malgré des pressions exercées par la municipalité de Nantes pour obtenir une réduction du montant facturé pour la location du personnel et de l'équipement du service des incendies de la ville de Lac-Mégantic, aucune diminution n'a été accordée.

L'estimateur municipal a été chargé de recenser tous les établissements commerciaux situés en dehors des zones commerciales et de produire un rapport à la prochaine séance du conseil de ville.

Le maire Luc-Lin Bourque et l'échevin Gérard Boulet ont été délégués pour représenter la ville de Lac-Mégantic aux rencontres qui auront lieu en vue de discuter de la planification des services communautaires de récréation et de l'avenir du Centre de loisirs Mgr Bonin. Ils feront partie d'un comité mis sur pied à la demande du sous-ministre responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. C'est M. Raymond Paquin qui aura la responsabilité de la formation de ce comité.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le club de motoneige de la région de Lac-Mégantic recevra une subvention au montant de \$23,283 pour l'aménagement de sentiers... les travaux emploieront 11 personnes... la subvention a été octroyée dans le cadre du programme fédéral d'encouragement aux initiatives locales... la nouvelle a été annoncée conjointement par M. Jacques Lachance, gérant du bureau local du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, et par M. Laurent Martin, président du club de motoneige...

La Cour des Sessions de la Paix tiendra son terme régulier le 18 février à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic... le tribunal sera présidé par le juge Léonce Côté...

Le registraire du comté de Frontenac, M. Léo Choquette, et son épouse ont quitté Lac-Mégantic pour une croisière en Amérique du Sud...

La municipalité de Frontenac recevra une subvention de \$97,000 pour l'exécution de travaux de voirie qui emploieront plus de 50 hommes... cette subvention est octroyée dans les cadres du programme fédéral d'encouragement aux initiatives municipales...

C'est dimanche, à la Baie Victoria, qu'auront lieu les compétitions régionales de motoneiges préliminaires aux Jeux du Québec...

Asbestos

Première réunion d'information au sujet des Centres de services communautaires

SHERBROOKE — Le premier centre local de services communautaires (CLSC) en voie de construction à Asbestos constitue un atout majeur pour la population désireuse d'exprimer ses aspirations en matière de santé et de bien-être. Le conseil régional de bien-être de Sherbrooke, de concert avec le Comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est, au cours de sa première rencontre à l'hôtel de ville d'Asbestos ce soir, tiendra d'exposer à la population par quels

moens elle peut participer à la gestion d'un tel centre.

Précisons que le CLSC d'Asbestos ne constitue cependant pas l'exemple type des projets du ministère, puisqu'un centre hospitalier sera inclus au complexe de bâtiments.

La campagne de consultation et d'information prendra donc ce soir un départ dans une municipalité où la "grande porte de la participation" s'ouvrira prochainement. Au CRBES, on ajoute qu'il est temps pour la

population de préciser quels seront les services offerts par le nouveau centre. La réunion d'information de ce soir offrira ce loisir aux citoyens d'Asbestos.

Le Bill 65, dans son texte final, prévoit qu'un nombre des 11 personnes composant le Conseil d'administration des CLSC, cinq auront été choisis par les usagers des services qui y seront déployés. Par ailleurs, le centre hospitalier permettra à deux personnes choisies par les

usagers de siéger au Conseil d'administration.

La loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65), a été conçue dans l'objectif d'une amélioration de la santé de la population, l'état du milieu social dans lequel elle vit ainsi que l'amélioration des conditions sociales des individus, des familles et des groupes.

Egalement, la nouvelle loi préconise des modes de participation par lesquels la population pourra véritablement expri-

mer ses besoins et la façon dont on pourra y répondre.

Objectifs des CLSC

Les CLSC seront des centres desservant des soins médicaux et sociaux courants. Les traitements à long terme ne seront pas fournis dans ces ensembles, mais les services offerts permettront d'orienter les gens vers des centres de traitement plus spécialisés.

On y retrouvera, côte à côte, des médecins, des travailleurs sociaux, des psychologues et des psychiatres et de nombreux

consultants selon le désir de la population.

Les organismes dispensant des services sociaux et des services de santé seront présents au cours de cette soirée d'information. On attend également une forte participation des citoyens de la région concernée. Une deuxième rencontre, d'avantage orientée vers la consultation, se tiendra le 7 mars. De pareilles rencontres auront lieu à Windsor, mardi 15, à Sherbrooke, jeudi 17 et à Lac-Mégantic, le 22.

Formation d'une nouvelle commission scolaire: Morilac

WINDSOR (JA) — La nouvelle commission scolaire qui englobera les commissions scolaires déjà existantes de Windsor, Richmond, Valcourt, St-François-Xavier de Brompton, St-Claude et Racine portera le nom de Morilac (Monte-Rivières-Lacs). C'est ce qu'a annoncé le président du comité provisoire, M. Jean Trifiro lors d'une assemblée de cet exécutif mardi soir au local de la Commission scolaire de Windsor.

La Commission scolaire de Morilac a vu son nom être choisi parmi une série de 170 suggérés par des parents, des directeurs d'écoles, des professeurs et des enfants. De ces 170 suggestions, seulement 39 ont attiré l'attention plus parti-

culière des commissaires. Lors de la seconde étape, 7 noms sont demeurés en liste: C.S. de la Savoie, C.S. Valmont, C.S. Altiakonte, C.S. Val des Vents, C.S. Ministère et C.S. Valricor. Considérant la résonance phonétique et le goût des commissaires, il fut résolu que la nouvelle commission scolaire engloberait les municipalités de Windsor, Valcourt, Richmond, St-François, St-Claude et Racine porterait le nom de Morilac.

Assemblée

L'assemblée de mardi soir en était une spéciale afin de procéder à la division des quartiers électoraux pour les élections de juin prochain. A cette date, 13 commissaires seront

élus et ces derniers auront pour tâche de veiller à leur district particulier tout en recevant l'aide de leurs commissaires.

Présentement, toutes les commissions scolaires représentées dans Morilac comptent au total 19 commissions mais ce nombre doit être réduit à 13 en vertu de la proportion des commissaires par rapport au nombre d'élèves inscrits dans cette dite commission scolaire.

Tout en considérant ces quatre différents critères: Premièrement le nombre des élèves dans chaque ville, deuxièmement: l'étendue rurale, troisièmement: les commissions scolaires déjà existantes et enfin la bonne entente entre les commissaires, le comité provi-

soire semble vouloir opter pour que Windsor possède cinq commissaires, Richmond, trois, Valcourt-Racine, trois, St-François-Xavier et St-Claude chacun un.

Toutefois, une décision définitive sera prise le 22 février a-

près qu'il y aura une autre assemblée. En attendant, les secrétaires-trésoriers de chaque commission scolaire actuelle étudieront la façon de répartir les quartiers électoraux. Les élections seront tenues au début

du mois de juin à travers toute la province et la liste électorale devra être terminée pour le 1er avril. C'est la raison pour laquelle on se hâte à prendre une décision quant à la subdivision des quartiers.

Subvention de \$12,000 à l'hôpital St-Louis

WINDSOR, (JA) — L'hôpital St-Louis de Windsor, devenu depuis quelques années, un hôpital pour les gens souffrant de maladies chroniques a reçu du ministère fédéral de la Main-d'œuvre un octroi de \$12,000 dans les cadres du Programme d'initiatives locales.

Ce programme qui s'étendra jusqu'au 31 mai créera 7 nouveaux emplois et l'hôpital St-Louis en profitera pour faire effectuer des travaux de peinture et de nettoyage. Les personnes qui y travailleront gagneront \$76 par semaine durant 14 semaines.

C'est M. Philippe Bourque, président du conseil d'administration de l'hôpital St-Louis qui nous a appris la nouvelle mardi soir. Outre M. Bourque,

le dynamique conseil d'administration est formé de M. Gaétan Beauchesne, administrateur, M. Paul-André Adam, vice-président, M. René Bolduc, secrétaire et M. Pierre Lahaye, trésorier.

Hôpital

L'hôpital St-Louis qui offre depuis quelque temps un service d'urgence à l'intention des cas graves est surtout caractérisé par la présence de personnes âgées souffrant de maladies chroniques. Deux médecins y ont des bureaux et sont installés en permanence à Windsor. Il s'agit du Dr Pierre Morin et du Dr Gabriel Boily.

De plus, cet hôpital emploie 70 personnes et comprend 36

lits. Avec cette subvention du gouvernement fédéral, on en profitera pour refaire la toiture de cet édifice. On repêchera les murs à neuf et on y fera le nettoyage complet. Enfin, concernant la construction du solarium, le président du conseil administratif, M. Philippe Bourque a révélé que la construction débutera sous peu.

Ce solarium sera construit afin que les personnes hospitalisées puissent profiter des rayons du soleil.

A VENDRE

Suède de toutes les couleurs
S'adresser au: 491, Hériot
Tél.: (819) 478-1204
Drummondville.

39673

"LA RUE PRINCIPALE DEVRAIT ÊTRE ÉLARGIE"

(Le maire Noël)

WINDSOR, (JA) — Le maire de la ville de Windsor, M. Marcel Noël qui était contre le fait que le nouveau pont enjambant la rivière St-François soit construit à la hauteur de la rue St-Georges a suscité plusieurs commentaires lorsqu'il a fait admettre une résolution mentionnant au ministre Pinard que la rue Principale devrait être élargie entre les rues St-Ambroise-Dearden et le Marché Sélect lors de la récente assemblée du conseil de ville de Windsor.

Lors d'une entrevue téléphonique, ce dernier a mentionné qu'étant donné que le site du nouveau pont avait été choisi et que même les locataires avaient été avisés de quitter leur refuge avant le 1er mars, il importait d'envisager une importante réduction des revenus du bas de la ville.

Centre

"Comme membre du conseil municipal, j'étais contre le fait que le pont passe en plein cœur de la ville. De plus, la disparition de ce bloc comprenant quatre commerces et trois logements abaissera de beaucoup les revenus de la ville de Windsor" a poursuivi M. Noël. Ce dernier a poursuivi en ces termes: "Je demande par cette résolution que le ministre de la Voirie Provinciale envisage la possibilité que la route 5, rue Principale soit élargie entre les rues St-Georges et Dearden tout au

Chronique municipale

EAST ANGUS, (GP) — Le conseiller Roger Couture a proposé que pour l'emprunt par obligations au montant total de \$632,000 fait en vertu des règlements numéros 233 qui consiste à la construction du réservoir, 236 qui concerne des travaux d'égouts pluviaux sur la rue Westgate et 237 qui comprend des travaux d'égouts et d'aqueduc sur les rues Kennedy et Lafontaine, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de dix ans en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 à 30 ans inclusivement au lieu du terme prescrit pour ledits amortissements, par chacun des dits règlements, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Le conseil a approuvé le rapport des dépenses pour travaux de terrassement et gravelage rue Bernier, rapport fait par le secrétaire-trésorier, relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à \$11,333.78.

Le coordonnateur municipal, Michel Roy est délégué le 7 mars prochain, à la journée d'étude concernant la Protection civile du Québec.

La lettre du club de ski, "Annexion" a été remise au comité de zonage pour étude et rapport qui sera présenté lors d'une prochaine assemblée.

Le conseil de ville versera à la société St-Vincent de Paul, section d'East Angus, la somme de \$150 contribution 1972.

Le département de la police est autorisé à faire les changements suivants: en ce qui concerne le stationnement dans la "hôtel de ville de 11 heures p.m. à 7 heures a.m. pour la saison d'hiver soit du premier novembre au premier avril.

Une demande sera faite à l'Hydro-Québec, pour faire l'installation d'un compteur de 600 volts pour la chambre des pompes au réservoir municipal, suivant recommandation de l'ingénieur de la ville: M. Luc Fouquet.

Le comité de finance et d'administration est autorisé à prendre un avis légal concernant la réglementation des taxis et avis est donné par le conseiller Roger Couture, qu'un règlement sera présenté à une prochaine assemblée concernant la réglementation des taxis dans la ville.

Un règlement sera présenté à une prochaine assemblée pour travaux de construction d'un toit sur le vieux réservoir désaffecté, un second sera présenté concernant la réfection des services d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue Bilodeau, un troisième sera présenté concernant le nettoyage complet du réseau d'aqueducs et à la vérification de toutes les vannes.



CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

VOTRE NOUVELLE MAISON

NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT!

(SUITE DU 7 JANVIER)

(Suite du 3 février)

Protection de l'avant-toit

L'avant-toit est protégé par la méthode déjà décrite. Une bande de départ d'au moins 12 pouces de largeur est placée le long du bord du toit sous le premier rang de bardeaux, de manière à débiter d'au moins 1/2 pouce au delà du bord du toit, formant ainsi un larmier. Ce larmier empêche l'eau de revenir sous le bardeau. Ce premier rang est habituellement constitué d'une bande de bardeaux posés en plaçant les pattes vers la falte. Une couverture en rouleau de 85 livres à surface minérale peut également être utilisée comme bande de départ et lorsque celle-ci est prolongée le long de la pente du toit, elle sert également de protection de l'avant-toit. La bande de départ est clouée le long de la rive inférieure à des intervalles de 12 pouces. Le premier rang de bardeaux est alors posé en enlignot le bord des pattes avec le bord de la bande de départ.

Plusieurs marques de cordeau aident à aligner les rangs de bardeaux afin que les pattes et les entailles de pattes soient placées en ligne droite pour donner une meilleure apparence. Chaque bande de bardeaux devrait être assujettie avec 4 clous de 1 pouce à grosse tête pour couverture. Il est important de bien clouer le bardeau. Lorsqu'un clou s'enfonce dans une fente ou un trou de noeud, il faudrait enfoncer un autre clou tout près dans le bois homogène. Le bardeau à emboîtement ou d'autres bardeaux spéciaux devraient être posés conformément aux instructions du fabricant. Dans les endroits exposés à de grands vents, il est recommandé de cimenter les pattes des bandes de bardeaux. Du ciment plastique peut être utilisé à cette fin à raison d'une goutte de 1 pouce au plus de diamètre placée sous le centre de chaque poutre. Certains bardeaux manufacturés ont une bande adhésive à la sous-face de la poutre.

Pose du bardeau d'asphalte sur une pente inférieure à 4 dans 12

Il faut prendre un soin particulier sur les pentes douces afin

d'assurer que la couverture est imperméable. A l'exception des deux premiers rangs, il doit se présenter partout sur la couverture 3 épaisseurs de bardeau y compris aux arêtes et au faite. Cela est réalisé en utilisant un pureau égal au tiers, ou maximum, de la hauteur du bardeau. Une bande de départ est posée d'abord, comme dans le cas des pentes plus raides. Le premier rang de bardeau est cimenté sur la bande de départ en utilisant une bande continue de ciment, soit 4 pouces de plus en largeur que le pureau (utiliser une bande de 10 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces). Les rangs suivants de bardeau sont posés sur une bande de ciment plus large de 2 pouces que la largeur du pureau (e.g. utiliser une bande de 8 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces).

Pour éviter de mutiler la surface exposée du bardeau avec le ciment, la bande est placée à 1 pouce au-dessus du gros bout de chaque rang subséquent de bardeaux. Chaque bande de bardeau est assujettie en position avec 4 clous. Etant donné que tous les bardeaux sont cimentés ensemble par une bande continue de ciment, aucune protection supplémentaire n'est requise au bord du toit.

Si le ciment est posé à froid, il devrait être posé à raison de 1 gallon pour chaque 100 pieds carrés d'aire cimentée. Le ciment posé à chaud serait appliqué à raison de 20 livres par 100 pieds carrés.

Pose du bardeau de bois

Le bardeau de bois des catégories no 1 et no 2 est couramment employé pour les maisons. Le cèdre rouge de l'Ouest est l'essence principale de bois utilisée pour le bardeau étant donné que son bois de cœur a une résistance élevée à la pourriture et peu de perte de volume. La largeur du bardeau tel qu'il est fabriqué varie mais la largeur maximale est de 14 pouces.

Il n'est pas habituellement requis de poser une finition au un feutre à toiture sous ce bardeau, mais il faut installer une protection à l'avant-toit tel qu'il est décrit antérieurement.

(Suite la semaine prochaine)

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc

Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

LES ENTREPRISES NOR-GUY



ROBERT & ROBERT

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton,
Qué. — 845-2731

ROMEO FORTIER

CONSTRUCTION
925, Arsenault — 567-9410
Sherbrooke

GASTON FAUTEUX

CONSTRUCTION
Desnoy, Qué.
864-4617

VOUS
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT OU LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le conseil de ville a opposé une fin de non recevoir à une demande de subvention au montant de \$250 formulée par M. Réal Grondin, t.s.p., au nom de "La Boutique Familiale de Lac-Mégantic Inc.". La subvention qui n'avait pas été prévue aux prévisions budgétaires pour l'année financière 1972 aurait servi à procurer une aide accrue aux familles les plus défavorisées.

Une étude approfondie des moyens dont dispose la ville de Lac-Mégantic pour lutter contre l'incendie a permis à l'Association canadienne des assureurs d'établir une liste de priorités dont l'observance accroîtrait l'efficacité du service municipal de protection contre l'incendie: augmentation de la capacité du poste de pompage; embauche d'un personnel permanent ayant pour fonction principale la prévention des incendies; accroissement des effectifs du corps des pompiers aux fins d'assurer la disponibilité continue de quatre hommes; construction d'une deuxième caserne de pompiers de conception moderne dans le secteur nord-est de la ville; mise en service de deux auto-pompes mixtes à triple usage et mise au rancart des appareils ayant plus de 15 ans; installation d'une échelle aérienne de 100 pieds de longueur sur l'une de ces auto-pompes.

Les autorités municipales ont refusé de donner suite à une demande d'entrevue faite par l'Association des camionneurs artisans indépendants. L'Association projetait d'offrir ses services pour le déneigement des rues de la ville.

Malgré des pressions exercées par la municipalité de Nanterre pour obtenir une réduction du montant facturé pour la location du personnel et de l'équipement du service des incendies de la ville de Lac-Mégantic, aucune diminution n'a été accordée.

L'estimateur municipal a été chargé de recenser tous les établissements commerciaux situés en dehors des zones commerciales et de produire un rapport à la prochaine séance du conseil de ville.

Le maire Luc-Lin Bourque et l'échevin Gérard Boulet ont été délégués pour représenter la ville de Lac-Mégantic aux rencontres qui auront lieu en vue de discuter de la planification des services communautaires de récréation et de l'avenir du Centre de loisirs Mgr Bon n. Ils feront partie d'un comité mis sur pied à la demande du sous-ministre responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. C'est M. Raymond Paquin qui aura la responsabilité de la formation de ce comité.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le club de motoneige de la région de Lac-Mégantic recevra une subvention au montant de \$23.283 pour l'aménagement de sentiers... les travaux emploieront 11 personnes... la subvention a été octroyée dans le cadre du programme fédéral d'encouragement aux initiatives locales... la nouvelle a été annoncée conjointement par M. Jacques Lachance, gérant du bureau local du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, et par M. Laurent Martin, président du club de motoneige...

La Cour des Sessions de la Paix tiendra son terme régulier le 18 février à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic... le tribunal sera présidé par le juge Léonce Côté...

Le registraire du comté de Frontenac, M. Léo Choquette, et son épouse ont quitté Lac-Mégantic pour une croisière en Amérique du Sud...

La municipalité de Frontenac recevra une subvention de \$97.000 pour l'exécution de travaux de voirie qui emploieront plus de 50 hommes... cette subvention est octroyée dans les cadres du programme fédéral d'encouragement aux initiatives municipales...

C'est dimanche, à la Baie Victoria, qu'aura lieu les compétitions régionales de motoneiges préliminaires aux Jeux du Québec...

Lorsque Gilles Allard a cessé de s'en remettre à Jean-Raymond Morin pour gouverner sa barque, il a pris une sage décision... la preuve en est qu'il a remporté une médaille d'or aux compétitions régionales de ski alpin présentées cette semaine au mont Bellevue, à Sherbrooke... nous aurions parié...

Chronique municipale

EAST ANGUS, (GP) — Le conseiller Roger Couture a proposé que pour l'emprunt par obligations au montant total de \$632.000 fait en vertu des règlements numéros 233 qui consiste à la construction du réservoir, 236 qui concerne des travaux d'égouts pluviaux sur la rue Westgate et 237 qui comprend des travaux d'égouts et d'aqueduc sur les rues Kennedy et Lafontaine, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de dix ans en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 à 30 ans inclusivement au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, par chacun des dits règlements, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Le conseil a approuvé le rapport des dépenses pour travaux de terrassement et gravellage rue Bernier, rapport fait par le secrétaire-trésorier, relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à \$11.333.70.

Le coordonnateur municipal, Michel Roy est délégué le 7 mars prochain, à la journée d'étude concernant la Protection civile du Québec.

La lettre du club de ski, "Annexion" a été remise au comité de zénage pour étude et rapport qui sera présenté lors d'une prochaine assemblée.

Le conseil de ville versera à la société St-Vincent de Paul, section d'East Angus, la somme de \$150 contribution 1972.

Le département de la police est autorisé à faire les changements suivants: en ce qui concerne le stationnement dans la "hôtel de ville de 11 heures p.m. à 7 heures a.m. pour la saison d'hiver soit du premier novembre au premier avril.

Une demande sera faite à l'Hydro-Québec, pour faire l'installation d'un compteur de 600 volts pour la chambre des pompes au réservoir municipal, suivant recommandation de l'ingénieur de la ville: M. Luc Fouquet.

Le comité de finance et d'administration est autorisé à prendre un avis légal concernant la réglementation des taxis et avis est donné par le conseiller Roger Couture, qu'un règlement sera présenté à une prochaine assemblée concernant la réglementation des taxis dans la ville.

Un règlement sera présenté à une prochaine assemblée pour travaux de construction d'un toit sur le vieux réservoir désaffecté, un second sera présenté concernant la réfection des services d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux sur la rue Biloodeau, un troisième sera présenté concernant le nettoyage complet du réseau d'aqueducs et à la vérification de toutes les vannes.

Un avis est donné par le conseiller Roger Couture, qu'un règlement sera présenté à une prochaine assemblée concernant la construction d'une arène avec glace artificielle, ainsi qu'un second en vue d'amender le règlement 219, "Construction".

LAKE MEGANTIC PULP COMPANY MENACÉE DE FERMER SES PORTES AU MOIS DE MAI

LAC-MEGANTIC, (GD) — A moins qu'elle ne reçoive une aide substantielle qui lui permette de défrayer le coût de sa relocalisation dans le parc industriel municipal, la plus vieille entreprise manufacturière de Lac-Mégantic fermera ses portes le 5 mai.

La firme "Lake Megantic Pulp Company" a en effet fait connaître au ministère du Travail son intention de fermer définitivement son usine de Lac-Mégantic à cette date. L'arrêt

des opérations privera de leur gagne-pain quelque 37 employés dont certains sont entrés au service de "Lake Megantic Pulp Company" voilà près d'un demi-siècle.

Dans une lettre qu'il a adressée à Me Luc-Lin Bourque, premier magistrat de la ville de Lac-Mégantic, le vice-président de l'entreprise, M. David M. Stearns, a révélé que, depuis que le conseil de ville s'était, il y a quatre ans, opposé à l'émission d'un permis de

construction d'un brûleur à résidus en faveur de "Lake Megantic Pulp Company", l'entreprise n'avait pu moderniser sa scierie qui date de 20 ans de façon à conserver une position concurrentielle vis-à-vis ses concurrents.

Approvisionnement

De plus, au cours des dernières années, il a fallu chercher toujours plus loin des sources d'approvisionnement en matière

première. Les salaires versés aux employés ont augmenté considérablement, tout comme d'ailleurs les taxes de toutes sortes, avec le résultat que l'entreprise opérerait à perte depuis quelque temps déjà.

Il existait, selon M. David M. Stearns, une possibilité de continuer les opérations à l'usine de la compagnie en construisant une scierie moderne dotée d'un séchoir à bois. Etant donné cependant l'attitude des autorités municipales dans le passé, cette possibilité est bien aléatoire et "Lake Megantic Pulp Company" songe plutôt à transporter ses pénates ailleurs, encore que la compagnie soit prête à considérer l'éventualité de l'implantation d'une nouvelle usine dans le parc industriel municipal aux conditions suivantes:

— Que la ville de Lac-Mégantic fasse l'achat des terrains sur lesquels est érigée l'usine actuelle de "Lake Megantic Pulp Company", terrains qui sont situés sur les bords du lac Mégantic;

— Que "Lake Megantic Pulp Company" ne soit pas appelée à investir dans la construction d'un nouveau complexe industriel une somme supérieure à celle qu'elle pourrait recevoir pour ses terrains, ses immeubles et son équipement actuels advenant le cas où elle vendrait ces actifs;

— "Lake Megantic Pulp Company" serait alors prête à

mettre sur pied une nouvelle compagnie qui construirait et administrerait une scierie moderne; le public serait invité à investir dans cette nouvelle compagnie, dont le contrôle échapperait, partiellement du moins, aux actionnaires actuels de "Lake Megantic Pulp Company".

Historique

Fondée le 27 février 1893, "Lake Megantic Pulp Company" a été constamment en opération depuis cette date. Ses premiers actionnaires étaient MM. Bernard N. Farren, Warren P. Dustin, William D. Russell, Enrico M. Perry et George W. Stearns, ce dernier père de l'actuel président, M. George M. Stearns, et grand-père de M. David M. Stearns, l'actuel vice-président de l'entreprise, dont 60% du capital-actions serait entre les mains de citoyens canadiens.

Les autorités municipales de la ville de Lac-Mégantic n'ont pas tardé à réagir devant la menace de la fermeture des usines de "Lake Megantic Pulp Company" et, dans une lettre adressée au secrétaire du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, le premier magistrat de Lac-Mégantic a tenu à attirer l'attention du ministère sur les points suivants:

— "Lake Megantic Pulp Company" possède des actifs valables et crée assez d'emplois

pour qu'il soit essentiel que ses usines soient relocalisées dans le parc industriel municipal;

— même si les terrains que possède la compagnie sur les bords du lac Mégantic constituent le plus beau site touristique qu'il soit possible de trouver dans les limites de la ville, la ville de Lac-Mégantic sera dans l'impossibilité de payer le prix qui pourra être exigé par la compagnie pour ces terrains, tout comme il lui sera impossible d'assumer le coût de la transformation d'un terrain du parc industriel en une cour à bois dont la surface sera capable de supporter le va-et-vient continu de lourds fardeaux.

Sollicitation

Me Bourque estime que le problème causé par la fermeture éventuelle des usines de "Lake Megantic Pulp Company", de même que celui qui découle des coûts prohibitifs impliqués dans la relocalisation de l'entreprise dépassent, par leur envergure, la compétence des autorités municipales et c'est la raison pour laquelle il a sollicité l'aide financière et technique gouvernementale, afin d'aider une population qui risque de devenir de plus en plus démunie.

On ignore pour le moment l'impact que cette intervention pourra avoir dans l'immédiat.



Une patinoire ouverte, c'est fait pour s'amuser... aussi, dès que la cérémonie d'inauguration, les discours de circonstance etc., furent terminés, deux équipes se lancèrent sur la surface glacée, décidées à recueillir la victoire de cette première joute de hockey... On remarque sur la photo, M. Lionel Gobeil, maire du village de La Patrie, M. Laurent Gobeil, président des Loisirs, M. Jean-Marie Boutin, maire du canton de La Patrie, la reine du carnaval 1971, Mme Jeannine Laverdière et les deux capitaines.

La Patrie en fête, car le projet de l'arène a réussi

LA PATRIE, (Spéciale RR) — Toute la population de La Patrie est en liesse et fière d'elle-même après avoir réussi à prouver une fois de plus que la détermination et l'entraide peuvent venir à bout de n'importe quel problème.

En effet, les gens de La Patrie avaient un problème, ils désiraient avoir dans leur patelin, un arène afin de permettre aux jeunes d'évoluer sur une glace intérieure, comme cela se fait de nos jours dans la plupart des villes, mais voilà, comment faire dans un village comptant à peine mille âmes pour trouver les fonds nécessaires à défrayer le coût de construction d'un arène évalué à quelque \$100.000. La grande détermination des dirigeants des Loisirs, et l'excellente collaboration de la population a permis de réaliser ce rêve cher à tous et ceci au coût d'environ \$50.000 soit près de la moitié du coût évalué lors de la confection des plans.

Tous pour un
Tous, jeunes et vieux, hommes ou femmes ont mis la main à la pâte, qui pour faire de la sollicitation, qui pour préparer les fêtes organisées et bon nombre pour mettre la main au chantier de construction tout cela bénévolement sans attendre la moindre rétribution. La direction des Loisirs estime à près de \$45.000 l'économie faite par la main-d'œuvre parce que dit-on les gens de La Patrie sont tout simplement généreux.

Reine des sports couronnée samedi à St-Ludger

ST-LUDGER — C'est samedi soir que la Reine des sports 1972 sera couronnée à St-Ludger. Les trois duchesses qui se livrent une lutte toute amicale pour obtenir ce titre sont Mlle Murielle Dallaire, Jacinthe Létourneau et Christiane Bégin, toutes de St-Ludger.

Le couronnement sera suivi

dimanche après-midi d'un tournoi de ballon-balai masculin et féminin, dont l'organisatrice est Mlle Murielle Dallaire. De plus, une course de 1/16 de mille pour toutes les catégories de motoneige sera tenue également dimanche après-midi, sous la direction de Réjean Morin et Ludger Boisvert.

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — En marge du carnaval qui se déroule présentement à East Angus, il y eut compétition de ski au club Elan d'East Angus, où une cinquantaine de participants y prirent part. Thérèse Ménard a fait le trajet en 37 secondes et s'est mérité le premier prix. Johanne Cathcart a fait le trajet en 45 secondes et s'est classée deuxième et Bernard Hudon s'est classé troisième sur un pied d'égalité avec Johanne Cathcart. Tous se sont mérités une médaille et un trophée.

Une quarantaine de sportifs ont pris part à un "sleigh ride" organisé en marge du carnaval. Le départ s'est effectué à l'hôtel de ville pour se rendre au mont Elan, en vue d'assister à une parade aux flambeaux qui s'est déroulée vers 10 heures. C'était la participation de ce club aux activités du carnaval.

11 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION À EAST ANGUS AU MOIS DE JANVIER

EAST ANGUS, (GP) — Le rapport sur les activités du département de Police et Feu, indique que 126 appels ont été logés au poste au cours du mois qui vient de se terminer. Les policiers se sont rendus sur les lieux de 11 accidents de la circulation et ont émis 17 avis pour infraction au stationnement et 10 pour chiens errants dans la ville. 10 animaux ont été tués à

la demande des propriétaires de ces derniers.

La Sûreté municipale a effectué cinq enquêtes de toutes sortes, ainsi que sept escortes de funérailles et 17 services d'ordre. 12 plaintes générales ont été logées au poste, en plus d'une plainte pour vol à l'étalage dans une quincaillerie et d'une pour vandalisme.

débarrées la nuit, deux surveillances spéciales ont été effectuées et deux sommations ont été signifiées en plus de 23 vérifications de toutes sortes.

Incendie

La tâche a été relativement facile au cours de janvier, puisque deux appels seulement ont été logés au poste: soit une pour feu d'automobile.

CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

VOTRE NOUVELLE MAISON NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT !

(SUITE DU 7 JANVIER)



(Suite du 3 février)

Protection de l'avant-toit

L'avant-toit est protégé par la méthode déjà décrite. Une bande de départ d'au moins 12 pouces de largeur est placée le long du bord du toit sous le premier rang de bardeaux, de manière à déborder d'au moins 1/2 pouce au delà du bord du toit, formant ainsi un larmier. Ce larmier empêche l'eau de revenir sous le bardeau. Ce premier rang est habituellement constitué d'une bande de bardeaux posés en plaçant les pattes vers le toit. Une couverture en rouleau de 85 livres à surface minérale peut également être utilisée comme bande de départ et lorsque celle-ci est prolongée le long de la pente du toit, elle sert également de protection de l'avant-toit. La bande de départ est clouée le long de la rive inférieure à des intervalles de 12 pouces. Le premier rang de bardeaux est alors posé en enlignant le bord des pattes avec le bord de la bande de départ.

Plusieurs marques de bardeaux aideront à enligner les rangs de bardeaux afin que les pattes et les entailles de pattes soient placées en ligne droite pour donner une meilleure apparence. Chaque bande de bardeaux devrait être assujettie avec 4 clous de 1 pouce à grosse tête pour couverture. Il est important de bien clouer le bardeau. Lorsqu'un clou s'enfonce dans une fente ou un trou de noeud, il faudrait enfoncer un autre clou tout près dans le bois homogène. Le bardeau à emboîtement ou d'autres bardeaux spéciaux devraient être posés conformément aux instructions du fabricant. Dans les endroits exposés à de grands vents, il est recommandé de cimenter les pattes des bandes de bardeaux. Du ciment plastique peut être utilisé à cette fin à raison d'une goutte de 1 pouce ou plus de diamètre placée sous le centre de chaque patte. Certains bardeaux manufacturés ont une bande adhésive à la sous-face de la patte.

Pose du bardeau d'asphalte sur une pente inférieure à 4 dans 12

Il faut prendre un soin particulier sur les pentes douces afin

d'assurer que la couverture est imperméable. A l'exception des deux premiers rangs, il doit se présenter partout sur la couverture 3 épaisseurs de bardeau y compris ceux arrières et au faite. Cela est réalisé en utilisant un pureau égal au tiers, au maximum, de la hauteur du bardeau. Une bande de départ est posée d'abord, comme dans le cas des pentes plus raides. Le premier rang de bardeau est cimenté sur la bande de départ en utilisant une bande continue de ciment, soit 4 pouces de plus en largeur que le pureau (utiliser une bande de 10 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces). Les rangs suivants de bardeau sont posés sur une bande de ciment plus large de 2 pouces que la largeur du pureau (e.g. utiliser une bande de 8 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces).

Pour éviter de mutiler la surface exposée du bardeau avec le ciment, la bande est placée à 1 pouce au-dessus du gros bout de chaque rang subséquent de bardeaux. Chaque bande de bardeau est assujettie en position avec 4 clous. Etant donné que tous les bardeaux sont cimentés ensemble par une bande continue de ciment, aucune protection supplémentaire n'est requise au bord du toit.

Si le ciment est posé à froid, il devrait être posé à raison de 1 gallon pour chaque 100 pieds carrés d'aire cimentée. Le ciment posé à chaud serait appliqué à raison de 20 livres par 100 pieds carrés.

Pose du bardeau de bois

Le bardeau de bois des catégories no 1 et no 2 est couramment employé pour les maisons. Le cèdre rouge de l'Ouest est l'essence principale de bois utilisée pour le bardeau étant donné que son bois de cœur a une résistance élevée à la pourriture et peu de perte de volume. La largeur du bardeau tel qu'il est fourni varie mais la largeur maximale est de 14 pouces.

Il n'est pas habituellement requis de poser une sous-finition ou un feutre à toiture sous ce bardeau, mais il faut installer une protection à l'avant-toit tel qu'il est décrit antérieurement.

(Suite la semaine prochaine)

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc
Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

LES ENTREPRISES NOR-GUY Inc. Entrepreneurs généraux 1418, Duval Sherbrooke J1K 2K5 567-4884	ROBERT & ROBERT Matériaux de construction St-François-Xavier de Brampton, Qué. — 845-2731	ROMEO FORTIER CONSTRUCTION 925, Arsenault — 567-9410 Sherbrooke	GASTON FAUTEUX CONSTRUCTION Deauville, Qué. 864-4617
---	---	---	--

\$1,000.⁰⁰ A GAGNER...

CONCOURS ORGANISÉ
par

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

ET UN GROUPE
DE MARCHANDS

du 17 janvier 1972 au 21 février 1972

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER ?

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-bas, le remplir en fournissant 2 noms de marchands ou 2 découpages d'annonces de marchands amorceurs dans cette page, et faire parvenir le tout à Concours Voyage à Miami Beach, La Tribune. Venez le déposer vous-même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

LA TRIBUNE

Service de la Publicité
221, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom de deux marchands :

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL

PRIX HEBDOMADAIRE

\$50⁰⁰

un prix de \$25.00

un prix de \$15.00

un prix de \$10.00

EN ARGENT

LE TIRAGE AURA LIEU LE JEUDI DE LA SEMAINE SUIVANTE et les noms des gagnants seront publiés dans La Tribune du samedi.

5 TIRAGES — 15 gagnants

EN PLUS COMME GRAND PRIX UNE SEMAINE A MIAMI BEACH

pour deux personnes

(à être prise entre le 15 avril et le 1er décembre 1972),

COMPRENANT :

TRANSPORT A MIAMI A BORD

D'UN DC-8, COMPLIMENTS

D'AIR CANADA

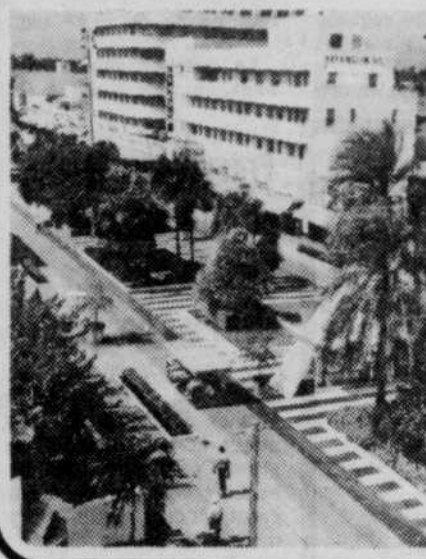
Transferts et hébergement aux hôtels DiLido, Broadmor ou au Motel Suez, courtoisie de l'Agence de Voyages

Escapade

119, rue Frontenac
Sherbrooke, Qué.

PLUS \$125⁰⁰

offert par La Tribune, pour couvrir les petites dépenses.



LE GRAND PRIX SERA ATTRIBUE LE 29 FEVRIER 1972

parmi toutes les lettres reçues durant le concours.

"La meilleure PIZZA en ville"

PIZZA ORFORD

176, rue Principale ouest

MAGOG

Pour un service court et rapide

843-6688

Demandez notre menu

3 VOITURES A VOTRE DISPOSITION pour mieux vous servir

VOS MAGASINS

IGA

de Magog



Pour un service complet...

MEUBLES T.V. noir et blanc et couleurs

POELES et REFRIGERATEURS — ETC.

VOYEZ



Meubles Gévy TELEVISION

400, Principale Ouest — Magog
843-2560

Pour l'homme soucieux de ses vêtements... il y a

R. BEAUDRY Enr.

L. A. Doucet et B. Gendron, prop.

370 ouest, rue Principale
TEL. : 843-4530 — MAGOG

REDUCTIONS...VENTE!

10% à 35%

sur toute la marchandise d'hiver en magasin.

HABITS — PALETOTS — CHANDAILS
BOTTES — HABITS DE MOTONEIGE

MAGASIN LACROIX

294, Principale Ouest
MAGOG

843-3209



LAITERIE MAGOG INC.

Tous nos produits sont maintenant
PASTEURISES — HOMOGENEISES — CLARIFIES
650, rue Georges — Tél.: 843-5727
MAGOG

VENTE DE JANVIER
10% DE REDUCTION

sur LAMPES EN CERAMIQUE

(fabriquées à Magog même)
CHANDELLES et autre marchandise

EN TRES GRAND SPECIAL
LAINE en BALLE

Rég. 89c 95c 99c 1.10
SPECIAL : 59c 65c 69c 79c

YVES LAPLANTE

SPECIALITES: LAINE IMPORTEE DE :
France, Suisse, Angleterre, Ecosse, etc.

406 ouest, rue Principale — MAGOG Tél.: 843-4481

LIQUIDATION COMPLETE DE
MARCHANDISE D'HIVER

33 1/3% à 50%

sur MANTEAUX — JUPES
BLOUSES — CHANDAILS

Nombreux autres spéciaux sur notre marchandise

BERNIE'S SPECIALITES

319, rue Principale Ouest — 843-4241 — MAGOG

LIQUIDATION
MARCHANDISE D'HIVER

VENEZ PROFITER DES PLUS GRANDES AUBAINES A MAGOG

LEON C. HAMEL

Vêtements pour dames

366, rue Principale
Magog

MANTEAUX
ROBES
CHANDAILS
JUPES
PANTALONS
BLOUSES
COSTUMES

TEL.: 843-2615



FÉDÉRAL PACKING INC..
MONTREAL - MAGOG - QUEBEC

Surveillez prochainement...
L'OUVERTURE



CONSOLIDATED TEXTILE Ltée

Réductions sur toute la marchandise à cette occasion.
303 ouest, rue Principale
MAGOG, Qué.

(Voisin de la Pharmacie Orford)

Pour un meilleur service en ville...

MATERIAUX ORFORD INC.

Spécialités: Plywood et contre-plaqué préfinis

TAPISSERIE — PEINTURE

888, rue John — Magog
Tél.: 843-5737 — Rés.: 843-4563

VOYAGEZ EN TOUTE SECURITE
AVEC UNE
CHEVROLET ou OLDSMOBILE 1972

NOUS AVONS DU CHOIX DANS LES VOITURES USEES

OUVERT
5 JOURS PAR SEMAINE,
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8h. a.m. à 10h. p.m.

VOYEZ UN DE NOS
CONSEILLERS
D'EXPERIENCE



- Choix de modèles
- Choix de couleurs
- Choix d'équipement
- Choix de modèles neufs
- Choix de modèles usagés



Gilles Dion, prop. Benoît Dion, contrôleur



A. FORTIN

DION CHEVROLET OLDSMOBILE INC.

1310, rue Principale Ouest — MAGOG — 843-6571

Manon St-Pierre élue Reine du carnaval d'Ascot Corner

ASCOT CORNER, (GP) — Mlle Manon St-Pierre a été élue Reine du carnaval.

Le hasard a voulu que son nom soit choisi au hasard et qu'elle soit élue Reine, succédant à Mme Lise Richard, Reine du carnaval 1971.

La nouvelle reine fut couronnée par l'ex-reine et un magnifique bouquet de fleurs lui fut remis par l'une des directrices : Mme Thérèse Richard. Un bouquet de corsage a été remis à chacune des duchesses, Mlles Johanne Dion, Francine Leblanc et Marielle Lehoullier, toutes d'Ascot Corner.

Malgré la température incé-

mont, a donné le gain à Fleurimont 2-1. Le sleigh ride de vendredi a été un réel succès malgré la température inclemente.

Courses de motoneiges

Les résultats des courses de motoneiges qui avaient lieu sur la patinoire locale sont les suivants: Premier prix, Laurier Brochu, suivi de J.-Pierre Beaudoin et Paul-Emile Liberté, qui se sont mérités chacun un trophée Molson qui leur furent remis par M. Paul Bérubé, représentant Molson, de Sherbrooke. Les prix pour la course d'automobiles ont été attribués à Bertrand Ash,

LAKE MEGANTIC PULP COMPANY MENACÉE DE FERMER SES PORTES AU MOIS DE MAI

LAC-MEGANTIC, (GD) — A moins qu'elle ne reçoive une aide substantielle qui lui permette de défrayer le coût de sa relocalisation dans le parc industriel municipal, la plus vieille entreprise manufacturière de Lac-Mégantic fermera ses portes le 5 mai.

La firme "Lake Megantic Pulp Company" a en effet fait connaître au ministère du Travail son intention de fermer définitivement son usine de Lac-Mégantic à cette date. L'arrêt des opérations privera de leur gagne-pain quelque 37 employés dont certains sont entrés au service de "Lake Megantic Pulp Company" voilà près d'un demi-siècle.

Dans une lettre qu'il a adressée à Me Luc-Lin Bourque, premier magistrat de la ville de Lac-Mégantic, le vice-président de l'entreprise, M. David M. Stearns, a révélé que, depuis que le conseil de ville s'est réuni, il y a quatre ans, opposé à l'émission d'un permis de

construction d'un brûleur à résidus en faveur de "Lake Megantic Pulp Company", l'entreprise n'avait pu moderniser sa scierie qui date de 20 ans de façon à conserver une position concurrentielle vis-à-vis ses concurrents.

Approvisionnement

De plus, au cours des dernières années, il a fallu chercher toujours plus loin des sources d'approvisionnement en matière première. Les salaires versés aux employés ont augmenté considérablement, tout comme d'ailleurs les taxes de toutes sortes, avec le résultat que l'entreprise opérerait à perte depuis quelque temps déjà.

Il existait, selon M. David M. Stearns, une possibilité de continuer les opérations à l'usine de la compagnie en construisant une scierie moderne dotée d'un séchoir à bois. Etant donné cependant l'attitude des autorités municipales dans le

passé, cette possibilité est bien aléatoire et "Lake Megantic Pulp Company" songe plutôt à transporter ses pénates ailleurs, encore que la compagnie soit prête à considérer l'éventualité de l'implantation d'une nouvelle usine dans le parc industriel municipal aux conditions suivantes:

— Que la ville de Lac-Mégantic fasse l'achat des terrains sur lesquels est érigée l'usine actuelle de "Lake Megantic Pulp Company", terrains qui sont situés sur les bords du lac Mégantic;

— Que "Lake Megantic Pulp Company" ne soit pas appelée à investir dans la construction d'un nouveau complexe industriel une somme supérieure à celle qu'elle pourrait recevoir pour ses terrains, ses immeubles et son équipement actuels advenant le cas où elle vendrait ces actifs;

— "Lake Megantic Pulp Company" serait alors prête à

mettre sur pied une nouvelle compagnie qui construirait et administrerait une scierie moderne; le public serait invité à investir dans cette nouvelle compagnie, dont le contrôle échapperait, partiellement du moins, aux actionnaires actuels de "Lake Megantic Pulp Company".

Historique

Fondée le 27 février 1893, "Lake Megantic Pulp Company" a été constamment en opération depuis cette date. Ses premiers actionnaires étaient MM. Bernard N. Farren, Warren P. Dustin, William D. Russell, Enrico M. Perry et George W. Stearns, ce dernier père de l'actuel président, M. George M. Stearns, et grand-père de M. David M. Stearns, l'actuel vice-président de l'entreprise, dont 60% du capital-actions serait entre les mains de citoyens canadiens.

Les autorités municipales de

la ville de Lac-Mégantic n'ont pas tardé à réagir devant la menace de la fermeture des usines de "Lake Megantic Pulp Company" et, dans une lettre adressée au secrétaire du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, le premier magistrat de Lac-Mégantic a tenu à attirer l'attention du ministère sur les points suivants:

— "Lake Megantic Pulp Company" possède des actifs valables et crée assez d'emplois pour qu'il soit essentiel que ses usines soient relocalisées dans le parc industriel municipal;

— même si les terrains que possède la compagnie sur les bords du lac Mégantic constituent le plus beau site touristique qu'il soit possible de trouver dans les limites de la ville, la ville de Lac-Mégantic sera dans l'impossibilité de payer le prix qui pourra être exigé par la compagnie pour ces terrains, tout

comme il lui sera impossible d'assumer le coût de la transformation d'un terrain du parc industriel en une cour à bois dont la surface sera capable de supporter le va-et-vient continu de lourds fardeaux.

Sollicitation

Me Bourque estime que le problème causé par la fermeture éventuelle des usines de "Lake Megantic Pulp Company", de même que celui qui découle des coûts prohibitifs impliqués dans la relocalisation de l'entreprise dépassent, par leur envergure, la compétence des autorités municipales et c'est la raison pour laquelle il a sollicité l'aide financière et technique gouvernementale, afin d'aider une population qui risque de devenir de plus en plus démunie.

On ignore pour le moment l'impact que cette intervention pourra avoir dans l'immédiat.



Mlle Manon St-Pierre vient de recevoir sa couronne des mains de la Reine 1971: Mme Lise Richard, d'Ascot Corner. La nouvelle reine a reçu un magnifique bouquet de fleurs des mains de Mme Thérèse Richard, directrice et responsable des duchesses.
(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

mente de la semaine du carnaval, ce dernier a été un réel succès.

Le couronnement avait lieu à la salle "O Grand R" d'Ascot Corner, où plusieurs centaines de personnes y assistèrent.

Trophées

Plusieurs activités eurent lieu, soit une soirée discothèque où plusieurs centaines de jeunes s'étaient réunis en vue de s'amuser.

Il y a eu la parade de la reine 1971, Mme Lise Richard, des duchesses et du bonhomme carnaval, personnifié par Gilles Richard, qui se sont réunis sur la patinoire locale pour la présentation au public.

A la suite de cette présentation, une partie de hockey entre le club Old Timers, d'Ascot Corner, contre le club Molson, qui fut vaincu 2-1.

Une partie entre le club de filles d'Ascot et celui de Fleurimont.

Pierre Morissette et Michel Bureau.

Le concours de bancs de glace a été jugé et les gagnants furent Renée Roy et Richard Rhéaume.

Le carnaval s'est terminé par une grande soirée bavaroise (O Grand R) d'Ascot Corner et par la remise des trophées Molson. Ce carnaval était organisé par le conseil des loisirs de l'endroit.

Le président du carnaval, M. Gilles Goddard a remercié toutes les personnes qui ont travaillé au succès de ce carnaval et a déclaré que d'autres activités seront organisées au cours de l'été prochain.

M. Paul Bérubé a tenu à féliciter la nouvelle reine et les duchesses pour leur beau travail et leur dévouement et a fait allusion au beau travail fait par les organisateurs et a spécifié celui du club des (8). Cette soirée mettait fin aux festivités du carnaval.

Le carnaval Magog-Orford en branle

MAGOG, (RLC) — Le carnaval Magog-Orford débutera le vendredi 18 février à compter de 21 heures. Les cinq duchesses de cette année ont déjà débuté la vente de leurs billets et les bonhommes carnaval circulent rapidement dans la ville.

Une foule d'activités sont prévues au programme de cette année qui durera une semaine complète. Le vendredi 18 février, à 21 heures, il y aura une soirée "underground" avec le disco-moblie de CJRS dans le stationnement derrière le restaurant l'Etape. Le samedi, la journée débutera à 13h. 30 par un spectacle pour les petits à la salle du centre des loisirs. A cette occasion, Tonton-Bonbon, artistes de CHLT-TV seront sur les lieux. Toujours le samedi, à compter de 21 heures, il y au-

ra la soirée des duchesses au centre des loisirs. L'orchestre invité à cette occasion est les "Shardades" avec l'animateur René Ouellette. A compter de 22 heures, ce sera le début du patinage-thon à l'aréna de Magog. Les profits de ce patinage-thon iront au hockey mineur de Magog.

Le dimanche 20 février, à compter de 13h. 30, ce sera le spectacle du carnaval à l'aréna locale. On pourra assister à un spectacle de l'Harmonie Notre-Dame et des Cadets de l'école des arts et métiers, la présentation officielle des duchesses se fera à ce moment et également la présentation de certaines équipes de hockey mineur. On pourra également assister à une soirée de gymnastique olympique présentée par M. René Teasdale et son équipe.

Le jeudi, à compter de 20 heures, l'orchestre Roland Bédard fera les frais de la musique lors de la soirée pour rendre hommage au bénévolat. Cette soirée,

organisée par les Loisirs de Magog Inc., veut remercier les ex-présidents de cet organisme qui ont toujours œuvré pour les jeunes, toujours bénévolement. Le vendredi, il y aura une soirée bavaroise au centre des loisirs, à compter de 21 heures. Le prix d'entrée est de \$1.25.

Pour terminer le carnaval Magog-Orford en beauté, on a réservé l'orchestre de Hermas Beauchemin lors d'une soirée du bon vieux temps qui se tiendra le samedi 26 février au centre des loisirs, à compter de 21 heures. Les Frères Grenier seront les artistes invités lors de

cette soirée. Et le dimanche, la grande soirée du carnaval, la soirée du couronnement. A cette occasion, à compter de 19h. 30, l'orchestre les "Shardades", dirigés par Jacques Mercure, aiderait à la population à patienter jusqu'au couronnement. Cette soirée sera sous les auspices des Régates 50.

Voilà en gros les événements dans le cadre du carnaval Magog-Orford. Plusieurs de ces activités sauront plaire à la majorité et il ne faudrait pas oublier le thème du carnaval: "Sourions, c'est le carnaval".

Reine des sports couronnée samedi à St-Ludger

ST-LUDGER — C'est samedi soir que la Reine des sports 1972 sera couronnée à St-Ludger.

Les trois duchesses qui se livrent une lutte toute amicale pour obtenir ce titre sont Mlles Murielle Dallaire, Jacinthe Lé-

tourneau et Christiane Bégin, toutes de St-Ludger.

Le couronnement sera suivi dimanche après-midi d'un tournoi de ballon-balai masculin et féminin, dont l'organisatrice est Mlle Murielle Dallaire.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

MUNICIPALITE DE ROCK FOREST

La corporation municipale de Rock Forest demande des soumissions pour l'achat d'une auto-patrouille pour son service de police.

Les formules de soumissions seront disponibles au bureau de la Municipalité de Rock Forest à partir de mercredi le 9 février 1972. Les soumissions scellées et portant l'inscription: soumission pour auto-patrouille devront être déposées au bureau de la Municipalité de Rock Forest, le ou avant lundi le 21 février 1972 à 4 heures p.m. Les soumissionnaires devront avoir leur principale place d'affaires dans Rock Forest, Sherbrooke ou Magog, Municipalité de Rock Forest.

Par Jean-Guy Charost, sec.-trés.
6313-9, 10, 11 février.



TROPHÉES — Lors de la remise des trophées qui avait lieu à la salle "O'GRAND R" d'Ascot Corner, ces derniers se sont mérités les premiers prix dans différentes compétitions. Dans l'ordre: L. Brochu, qui s'est mérité le trophée pour la course de motoneiges, Roger Roberge, président du club des (8) et Bertrand Ash, qui s'est mérité le trophée pour la course de motoneiges. Les trophées étaient une gracieuseté de la Braserie Molson et décernés par M. Paul Bérubé, représentant à Sherbrooke.
(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Magog en bref

MAGOG, (RLG) — Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui à la salle St-Jean Bosco, de 14 heures à 15h.30.

Toujours à la salle St-Jean Bosco, cette fois à 20 heures, il ne faudrait pas manquer l'occasion d'aller assister à la représentation des "Baladins" avec la troupe de théâtre amateur de Magog, Les Baladins.

Beaucoup d'activités s'annoncent pour la fin de semaine. D'abord le carnaval de Ste-Catherine de Katevale, ensuite les compétitions olympiques dans le cadre des Jeux du Québec, et surtout les mises en candidature officielles à l'hôtel de ville dimanche.

Pour ce qui est du carnaval de Katevale, c'est à compter de 19 heures demain soir. Plusieurs compétitions sportives sont prévues à l'horaire.

Dans le cadre des Jeux du Québec, on pourra assister dimanche à des compétitions de gymnastique sportive. Sans nul doute que les jeunes de Magog sauront représenter fièrement leur ville. FGaut-il encore que la population aille les encourager...

Pendant ce temps, d'autres compétitions se dérouleront dans la région. Basket-ball à Sherbrooke; boxe à Asbestos; curling pour les femmes à Asbestos; curling pour les hommes à Asbestos; hand ball à Sherbrooke; patin de vitesse à Coaticook; ski de fond à déterminer l'endroit.



Madeleine Lamontagne, reine du carnaval 1972.



France Lapointe, duchesse de l'Harmonie Notre-Dame.



France Lamontagne, duchesse du Club AMMO de Magog.



Francine Gauthier, duchesse de Barmish Brothers.



Carole Lavoie, duchesse des commerçants de Magog.



Louise Turcotte, duchesse du hockey mineur et des As Fédéral junior.
(Photos La Tribune, par Fernand Boisvert)



CHRONIQUE SUR L'HABITATION

(A titre d'information publique)

VOTRE NOUVELLE MAISON

NOUS INTERESSE AU PLUS HAUT POINT !

(SUITE DU 7 JANVIER)

(Suite du 3 février)

Protection de l'avant-toit

L'avant-toit est protégé par la méthode déjà décrite. Une bande de départ d'au moins 12 pouces de largeur est placée le long du bord du toit sous le premier rang de bardeaux, de manière à déborder d'au moins 1/2 pouce au delà du bord du toit, formant ainsi un larmier. Ce larmier empêche l'eau de revenir sous le bardeau. Ce premier rang est habituellement constitué d'une bande de bardeaux posés en plaçant les pattes vers le faite. Une couverture en rouleau de 85 livres à surface minérale peut également être utilisée comme bande de départ et lorsque celle-ci est prolongée le long de la pente du toit, elle sert également de protection de l'avant-toit. La bande de départ est clouée le long de la rive inférieure à des intervalles de 12 pouces. Le premier rang de bardeaux est alors posé en enlaçant le bord des pattes avec le bord de la bande de départ.

Plusieurs marques de cordeaux aideront à enligner les rangs de bardeaux afin que les pattes et les entailles de pattes soient placées en ligne droite pour donner une meilleure apparence. Chaque bande de bardeaux devrait être assujettie avec 4 clous de 1 pouce à grosse tête pour couverture. Il est important de bien clouer le bardeau. Lorsqu'un clou s'enfonce dans une fente ou un trou de noeud, il faudrait enfoncer un autre clou tout près dans le bois homogène. Le bardeau à emboîtement ou d'autres bardeaux spéciaux devraient être posés conformément aux instructions du fabricant. Dans les endroits exposés à de grands vents, il est recommandé de cimenter les pattes des bandes de bardeaux. Du ciment plastique peut être utilisé à cette fin à raison d'une goutte de 1 pouce ou plus de diamètre placée sous le centre de chaque patte. Certains bardeaux manufacturés ont une bande adhésive à la sous-face de la patte.

Pose du bardeau d'asphalte sur une pente inférieure à 4 dans 12

Il faut prendre un soin particulier sur les pentes douces afin

d'assurer que la couverture est imperméable. A l'exception des deux premiers rangs, il doit se présenter partout sur la couverture 3 épaisseurs de bardeau y compris aux arrières et au faite. Cela est réalisé en utilisant un pureau égal ou tiers, au maximum, de la hauteur du bardeau. Une bande de départ est posée d'abord, comme dans le cas des pentes plus raides. Le premier rang de bardeau est cimenté sur la bande de départ en utilisant une bande continue de ciment, soit 4 pouces de plus en largeur que le pureau (utiliser une bande de 10 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces). Les rangs suivants de bardeau sont posés sur une bande de ciment plus large de 2 pouces que la largeur du pureau (e.g. utiliser une bande de 8 pouces lorsque le pureau est de 6 pouces).

Pour éviter de mutiler la surface exposée du bardeau avec le ciment, la bande est placée à 1 pouce au-dessus du gros bout de chaque rang subséquent de bardeaux. Chaque bande de bardeau est assujettie en position avec 4 clous. Etant donné que tous les bardeaux sont cimentés ensemble par une bande continue de ciment, aucune protection supplémentaire n'est requise au bord du toit.

Si le ciment est posé à froid, il devrait être posé à raison de 1 gallon pour chaque 100 pieds carrés d'aire cimentée. Le ciment posé à chaud serait appliqué à raison de 20 livres par 100 pieds carrés.

Pose du bardeau de bois

Le bardeau de bois des catégories no 1 et no 2 est couramment employé pour les maisons. Le cèdre rouge de l'Ouest est l'essence principale de bois utilisée pour le bardeau étant donné que son bois de cœur a une résistance élevée à la pourriture et peu de perte de volume. La largeur du bardeau tel qu'il est fourni varie mais la largeur maximale est de 14 pouces.

Il n'est pas habituellement requis de poser une sous-finition ou un feutre à toiture sous ce bardeau, mais il faut installer une protection à l'avant-toit tel qu'il est décrit antérieurement.

(Suite la semaine prochaine)

Message de la

Société des Constructeurs d'Habitations de Sherbrooke et District Inc

Bureau au 275, rue Lavallée — Tél.: 567-4762

LES ENTREPRISES NOR-GUY



ROBERT & ROBERT

Matériaux de construction
St-François-Xavier de Brompton,
Qué. — 845-2731

ROMEO FORTIER

CONSTRUCTION
925, Arsenault — 567-9410
Sherbrooke

GASTON FAUTEUX

CONSTRUCTION
Deauville, Qué.
864-4617

\$1,000.00 A GAGNER...

CONCOURS ORGANISÉ

par

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

**ET UN GROUPE
DE MARCHANDS**

du 17 janvier 1972 au 21 février 1972

COMMENT PARTICIPER POUR GAGNER ?

Vous n'avez qu'à découper le coupon ci-bas, le remplir en fournissant 2 noms de marchands ou 2 découpages d'annonces de marchands, et faire parvenir le tout à Concours Voyage à Miami Beach, La Tribune. Venez le déposer vous-même dans la boîte disposée à cet effet dans le hall d'entrée ou adressez votre enveloppe à :

LA TRIBUNE

 Service de la Publicité
221, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom de deux marchands :

NOM

ADRESSE

VILLE TEL

PRIX HEBDOMADAIRE

\$50.00

un prix de \$25.00

un prix de \$15.00

un prix de \$10.00

EN ARGENT

 LE TIRAGE AURA
LIEU LE JEUDI
DE LA SEMAINE
SUIVANTE et les
noms des
gagnants seront
publiés dans
La Tribune
du samedi.
5 TIRAGES —
15 gagnants

LE GRAND PRIX SERA ATTRIBUE LE 29 FEVRIER 1972

EN PLUS COMME GRAND PRIX UNE SEMAINE A MIAMI BEACH

pour deux personnes

(à être prise entre le 15 avril et le 1er décembre 1972),

COMPRENANT :

TRANSPORT A MIAMI A BORD

D'UN DC-8, COMPLIMENTS

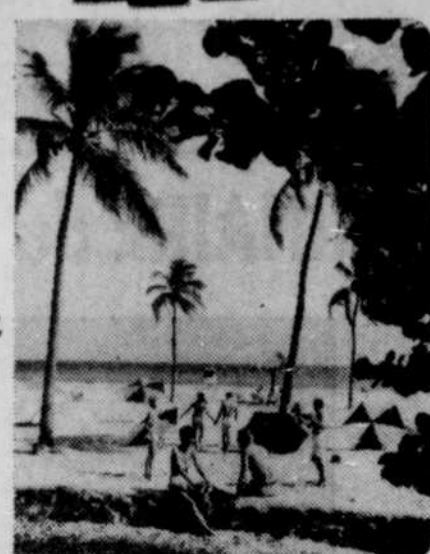
D'AIR CANADA


 Transferts et hébergement
aux hôtels Dillido,
Broadmor ou au
Motel Suez, courtoisie
de l'Agence de Voyages

Escapade

 119, rue Frontenac
— Sherbrooke, Qué.

PLUS \$125.00

 offert par La Tribune, pour couvrir
les petites dépenses.


les 14 soleils

ATTENTION FUTURS MARIÉS

 Profitez de nos
20 ANNEES D'EXPERIENCE
et soyez assurés de belles
PHOTOS DE MARIAGE

**RESERVEZ DES MAINTENANT
LA PHOTO REALISTE**

 LUC BELANGER, PROP.
Photos en couleur
et en blanc/noir

36, Wellington Nord

Sherbrooke

Bur.: 567-4559; rés.: 569-5689

C - 62060

King Aquarium Enr. Pet Shop

225, Wellington Sud—562-7710

Sherbrooke

SPECIALITE: poissons d'eau de mer,

 60 aquariums d'eau douce pour un
meilleur choix de poissons exotiques
et tropicaux.

AUSI :

 oisellerie de renom. Membre de E.R.O. de Paris vous
offrant la gamme complète des oiseaux exotiques
acclimatés.

YVON ROBERT

15 ans d'expérience

JEAN-PIERRE LOISELLE

12 ans d'expérience

C - 62061

SPÉCIAUX

 sur Radios — Télécouleurs
TV noir/blanc — Stéréos, etc.

ZENITH Admiral

PHILCO

Ford

Sleetwood

TOSHIBA

En contact avec l'avenir

Vente

et location

J. Doyon
VENTE-LOCATION SERVICE
569-5746

1115,

rue Conseil

C - 62062

Venez voir nos nombreux

SPECIAUX

sur nos 2 planchers

 DRAPERIES — TENTURES — ETC.
COUSSINS — COUVRE-LITS — ETC.

Belanger
LES ATELIERS
LTEE
Maison établie depuis 1923
SHERBROOKE

C - 62061

85-87, Wellington Nord—562-2722/23

ATTENTION SPECIALE

 accordée à toutes
les nouvelles sher-
brookoises, et des soins
particuliers sont réservés
aux dames d'un certain
âge.

MESDAMES, prenez un rendez-vous au

SALON Laurent ENR.

GRANDE SPECIALITE :

COUPE DE CHEVEUX

CLINIQUE DE CAPILLICULTURE

HOMMES ET DAMES

Coiffures de tout agrément.

223, Wellington Sud

Sherbrooke — 569-6566



C - 62043



SI VOUS PERDEZ L'OUÏE... OFFRE GRATUITE

 Voyez comment l'appareil "TOUT DANS L'OREILLE",
de Philips, peut être placé si discrètement
dans votre oreille que même votre famille ne s'a-
percevra que vous la portez. Il est cependant
très efficace contre une surdité nerveuse. Faites-
vous envoyer la réplique grandeur nature de ce
modèle.

Faites-le maintenant... pour le recevoir gratuitement.

(QUANTITE LIMITEE)

Pour consultation, signalez :

569-2348 ou 569-9781

 SERVICE AUDITIF DE SHERBROOKE
145 ans, rue King (Près de Brooks)
Case Postale 1262, Sherbrooke, Qué.
ou POSTEZ LE COUPON CI-DESSOUS

 Veuillez me faire parvenir gratuitement une réplique exacte
d'un appareil auditif Philips se logeant
tout entier dans l'oreille (ne fonctionnant pas). **PHILIPS**

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

C - 61384

Centre de VITRERIES & PEINTURES CPI

VITRERIE GENERALE

 PEINTURE — VITRES D'AUTOS
VENTE et INSTALLATION

LES INDUSTRIES PITTSBURGH
CANADA LTEE

1581, rue Denault — Tél.: 567-4846 — SHERBROOKE

C - 61381

Le Bouquin

113, rue Frontenac — 562-4388

- Livres usagés — achat et vente
— canadienne et autres (français et anglais)
- Cartes de souhaits exclusives importées
et canadiennes
- Reproductions de peintures des
grands maîtres
- Affiches "poster", lanternes,
encens, etc.
- 1001 trucs à la mode

C - 62046

NOMBREUX SPECIAUX

sur la nouvelle
marchandise

Mme Dolorès Rivard

Goldsteiner, prop.

Très beau choix de

 Robes de soirée et d'après-midi
Ensembles — Blouses — Jupes

Classic

ENR.

235, King Ouest — 567-8545

C - 62067


 Service rapide par un personnel
compétent et expérimenté

AU SERVICE DE L'AUTOMOBILISTE DEPUIS 35 ANS

C - 61385

SKI VENTE

METRO SPORT INC.

Centre d'Achats Rock Forest

Tél.: 563-8090

Bureau d'achats: 8366, St-Laurent, Montréal.

C - 61388

MANUFACTURE FARBSTEIN

**GRANDE VENTE
D'ÉCOULEMENT**

de marchandises de saison

RABAIS 60%
JUSQU'A

43, Wellington Sud — 563-3266

C - 62068

VOTRE IMPRIMEUR

GAUVIN & FRERE LTEE

 906, GALT EST
SHERBROOKE, QUE.

(819) 562-3803

(819) 562-3803

(819) 562-3803

C - 62065

FUTURS MARIÉS

 Nous sommes heureux de vous inviter à visiter notre magni-
fique salle de montre.

 Nous avons 3 étages de meubles de tous les styles, tous les
prix et toutes les qualités. Garantie d'un an sur tous vos me-
bles.

PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

 NOTRE PERSONNEL SE FERA UN PLAISIR DE VOUS GUIDER — FINANCEMENT
FACILE — ENTREPOSAGE GRATUIT — LIVRAISON GRATUITE

280, RUE MARQUETTE

RAYMOND BERGERON LTEE

MEUBLES — FURNITURE

562-3853 — SHERBROOKE — 562-3853

C - 61390

 HUILE
A
CHAUFFAGE

 DECORATEUR
A VOTRE
DISPOSITION


VOUS PROJETEZ UN VOYAGE ?


 Venez voir
notre
assortiment
complet

J.N. Boisvert & Fils

5, King Ouest — 562-0939

C - 62066